2017

Rapport de Développement Durable

BONDY
SEINE-SAINT-DENIS

Hardy Thibault

Mission Développement Durable

Direction Générale des Services Techniques

22/11/2017

Le mot des élus

Pour la cinquième année consécutive, Bondy est au rendez-vous de ses engagements en faveur du développement durable.

Le développement durable, c'est un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. C'est, pour reprendre la première définition, il y a tout juste 30 ans, de cette notion devenue familière depuis, « *répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ».

A Bondy, le développement durable infuse l'ensemble des politiques que nous mettons en œuvre.

La révision de notre PLU en est une belle illustration. En effet, tout en répondant aux contraintes liées à l'augmentation démographique et à la nécessité de construire plus de logements, nous rénovons notre patrimoine et valorisons nos atouts et nos spécificités, tout en créant les conditions d'une ville plus apaisée, plus agréable, avec plus d'espaces verts, des aménagements dédiés aux mobilités douces…

Déjà, Bondy, ville de tradition maraîchère, s'est distinguée, en obtenant une 3ème fleur, pour la qualité de son patrimoine naturel et de son entretien. Et ce n'est pas fini, car le succès de son concours des balcons fleuris ne fait que se renforcer et le lancement de son permis de végétaliser commence lui aussi à porter ses premiers fruits.

Bientôt, deux nouvelles gares verront le jour, notre cœur de ville sera complètement transformé, en partie piétonnisé, des stations Vélib' seront installées…

Tous nos projets sont construit avec ceux qui vivent et font la ville : ses citoyens. Quel que soit son quartier, quel que soit son âge, quelles que soient ses habitudes et ses envies, chaque habitant doit pouvoir trouver sa place, aujourd'hui et demain. Fière de pouvoir miser sur ses futures générations, Bondy veille, au travers de la santé, de la culture, de l'éducation, du logement, de la citoyenneté, de la lutte contre les inégalités, à les préparer de la meilleure des façons à un futur qui leur appartient.

C'est ça aussi, le Développement durable version Bondy.

Ce rapport, issu d'un travail transversal avec chaque service municipal, témoigne du volontarisme de la Ville en matière de Développement durable, au travers de toutes les actions qu'elle a déjà mises en œuvre et de toutes celles qu'elle projette pour demain.

Sylvine Thomassin
Maire de Bondy

Boujemâa El Kasmi
Adjoint Chargé du Développement durable et des Déplacements urbains

Table des matières

Pourquoi un rapport de développement durable ? 4

1) L'objectif de l'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 5

2) Le contenu du décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales 5

I) UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT 7

1) Le PCAET d'Est-Ensemble 7

2) Le PCAET de la Ville de Bondy 8

3) La Métropole du Grand Paris 10

4) Ligne 15 10

5) Le TZEN 11

6) Les Rives de l'Ourcq 11

II) TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS 13

1) Le pôle patrimoine bâti 13

2) Mobilité / Voirie 17

3) Cadre de vie et propreté urbaine 20

4) Urbanisme 22

5) Le Projet de Rénovation Urbaine (PRU) 27

III) LA NATURE EN VILLE, PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES 30

1) Parcs et Jardins 30

2) Charte de l'arbre 34

3) Commission Charte de l'Arbre 35

4) Permis de végétaliser 35

5) Concours des villes fleuries, obtention de la troisième fleur 37

6) Concours des maisons et balcons fleuris 38

7) Jardins partagés 39

IV) SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE 40
1) Démocratie participative 40
2) Commission téléphonie mobile 43
3) Vie associative 44
4) Le CCAS 45
5) Les Centres socioculturels 49
V) SENSIBILISATION ET ANIMATIONS 53
1) Education et culture 53
2) Le service des sports 56
3) L'IRD 58
4) Unis- Cité 60
5) Appel à projet : Bondycycle 62
6) Date Limite 64
7) Semaine de la fraternité 2017 65
8) Bondy en fête pour une ville durable 68
9) La coopération décentralisée 70
VI) ADMINISTRATION EXEMPLAIRE 71
1) Ressources humaines 71
2) La gestion des déchets 74
3) Commande Publique et affaires juridique 77
4) Garage Municipal 79
5) Pôle communication 80
Conclusion 82

Pourquoi un rapport de développement durable ?

Les engagements Internationaux :

Protocole de Kyoto (1997), Objectif pour 2050 de diviser par 2 les émissions de GES par rapport à 1990

Réduire de 40% les émissions de GES par rapport à 1990 d'ici à 2030

Atteindre les 27% de recours aux énergies renouvelables à l'horizon 2030

Réaliser 27% d'économie d'énergie d'ici à 2030

Paquet Climat Energie Européen «3x20» pour 2020

Les engagements nationaux :

Les Lois Grenelle I (03/08/2009) et Grenelle II (12/07/2010)

Diminuer de **38%** les consommations d'énergie des bâtiments existants d'ici 2020

Atteindre **33%** d'Energie Renouvelable (EnR) pour la production de chaleur

Atteindre **27%** d'EnR pour la production d'électricité

Le débat national et la Loi sur la transition :

Une augmentation de l'efficacité énergétique de 50%

Une baisse de 30% des consommations de combustibles fossiles pour 2030 et le développement du mix énergétique avec le doublement de la part des Energies renouvelables d'ici à 2050

Une diminution de la part du nucléaire de 33% à l'horizon 2025

Le SRCAE Île-de-France (Schéma Régional du Climat de l'Air et de l'Énergie) :

État des lieux :

13 % de la consommation nationale d'énergie (70% d'origine fossile et 5% d'origine renouvelable)

Bâtiments : 60% des consommations et 50% des émissions de GES

Transports : 27% des consommations et 32% des émissions de GES

Objectifs pour 2020 :

Diminuer de 20% la consommation énergétique des transports

Diminuer de 17% la consommation énergétique des bâtiments

Développement du chauffage urbain alimenté par les énergies renouvelables et de récupération (augmentation de 40% du nombre d'équivalent logement raccordé).

Atteindre 11% d'Energies Renouvelables dans les consommations finales

Le développement durable doit permettre de répondre à nos besoins présents sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre aux leurs. Cette notion peut être représentée par trois cercles entremêlés mettant en avant l'interdépendance de la sphère économique, sociale et environnementale. En élaborant ce rapport, la Ville de Bondy s'engage à penser demain dès aujourd'hui.

1) L'objectif de l'article 255 de la loi du 12 juillet 2010

L'article 255 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants, à la présentation, préalablement aux discussions budgétaires, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Ainsi la rédaction de ce rapport permet à l'organe délibérant de pouvoir débattre des choix politiques et de leur cohérence sur le territoire au regard des enjeux locaux et des finalités du développement durable. En effet, l'exposé des motifs de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement relatif à l'article 255 indique qu'il « s'agit d'engager les maires et les présidents des collectivités à présenter en amont du budget, un rapport faisant le point sur la situation en matière de développement durable de la collectivité au sens du cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agenda 21 locaux».

Le code général des collectivités territoriales a été modifié en conséquence, en insérant les articles L1211-1-1, L3311-2, L4310 et en complétant l'article L4425-7.

L'article 255 de la loi du 12 juillet prévoit :

- L'élaboration d'un rapport de suivi en matière de développement durable des collectivités territoriales,
- Un décret précisant son contenu et, si nécessaire, les modalités d'élaboration du rapport.

2) Le contenu du décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales

Le décret du 17 juin 2011 précise le contenu du rapport qui est structuré en deux parties (l'une consacrée aux pratiques et activités internes à la collectivité et l'autre aux politiques territoriales). Ces deux parties contiennent une présentation des modes d'élaboration, mise en œuvre, de suivi, qui pourront être décrits au regard des cinq éléments de démarche du Cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agenda 21 locaux.

Il est important de noter que le rapport n'a pas pour objet de faire ressortir les actions, politiques et programmes ayant pour objectif l'une ou l'autre finalité du développement durable, mais bien d'analyser les impacts de chacune des actions, politiques ou programmes sur l'ensemble des finalités. Ces impacts pourront se révéler, selon les actions, politiques ou programmes, positifs ou négatifs ; ainsi pourront être identifiées les interactions à conforter ou à construire entre politiques pour une meilleure cohérence de l'action publique en faveur du développement durable.

Le code de l'environnement précise à l'article L110-1 section III que le développement durable poursuit concomitamment et de façon cohérente » les cinq finalités du développement durable :

- Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- Conservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources ;
- Cohésion sociale et solidarité entre les générations et entre les territoires ;
- Epanouissement de tous les êtres humains ;
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Chacune de ces deux parties (fonctionnement interne/politiques territoriales) comporte en outre une sous-partie relative à l'analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions, politiques publiques et programmes. C'est bien dans la sous partie relative au fonctionnement interne que la démarche mise en place pour élaborer le rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable sera décrite.

Cette présentation du processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation s'organisera sur la base des cinq éléments de démarches du « Cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux » que sont :

- La participation des acteurs ;
- L'organisation du pilotage ;
- La transversalité de l'approche ;

- Le dispositif d'évaluation partagé ;
- Le tout au service d'une amélioration continue.

Certaines des politiques et activités engagées sont poursuivies et/ou développées par l'Etablissement Public Territorial EST ENSEMBLE, nouvel acteur du territoire, auquel la collectivité a transféré des compétences structurantes en janvier 2010.

Cette nouvelle situation réinterroge donc le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques et des actions, également présentées ici.

I) UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

Le 5ème rapport du GIEC démontre que les activités humaines, notamment l'usage des énergies fossiles, ont conduit à une hausse exceptionnelle de la concentration des gaz à effet de serre.

Ces gaz transforment le climat à un rythme jamais vu par le passé, entraînant des changements majeurs au niveau des températures, du niveau des mers ou de la fonte des glaces. Afin de réduire ces impacts, l'objectif est de limiter le réchauffement global de la planète dans une limite de +2°C d'ici 2100. L'accord de Paris trouvé le 12 décembre 2015 dans le cadre de la COP 21 fixe pour la première fois de tendre vers 1,5°C d'augmentation, afin de permettre la sauvegarde des Etats insulaires, les plus menacés par la montée des eaux.

Le changement climatique qui induit un dérèglement de notre climat impacte déjà Bondy et ses habitants, en témoignent les épisodes caniculaires de plus en plus fréquents l'été et une météo toujours plus erratique. Il affecte d'ores-et-déjà nos infrastructures, notre économie (notamment certaines filières agricoles) ainsi que notre santé.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (Plan Climat) de la Ville de Bondy constitue une réponse locale à ces enjeux. Les actions développées ci-après visent tout à la fois la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'amélioration de la qualité de l'air et l'adaptation du territoire aux dérèglements climatiques. Cette démarche a été rendue obligatoire aux villes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 50.000 habitants par la Loi portant Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010. Dorénavant, les EPCI de plus de 50.000 habitants, comme Est Ensemble, existant au 1er janvier 2015 ont pour obligation de réaliser un PCAET avant le 31 décembre 2016.

1) Le PCAET d'Est-Ensemble

Le projet de PCAET d'Est Ensemble a été adopté en Conseil Communautaire le 15 décembre 2015. Il permet d'identifier les enjeux en matière de consommation

énergétique et d'émission de gaz à effet de serre sur le territoire d'Est Ensemble. Le PCAET est composé d'un ensemble de fiches actions permettant de traiter les enjeux liés à l'adaptation au changement climatique (43 actions réparties en 8 orientations stratégiques).

Le 18 octobre 2016, le premier comité de suivi du PCAET a présenté un bilan plutôt positif avec 65% d'actions lancées durant l'année.

A titre d'exemple pour la ville de Bondy :

- labellisation d'Est Ensemble en tant que « Territoire à énergie positive » permettant ainsi d'obtenir 500 000 € pour le projet de rénovation énergétique de la bibliothèque Diderot à Bondy
- réalisation de travaux de performances énergétiques notamment ceux du conservatoire de Bondy (isolation des murs et de la toiture…)

Le comité de suivi du PCAET a identifié plusieurs pistes pour améliorer cette démarche transversale :

- pérenniser la gouvernance du PCAET et l'ouvrir en 2017 vers les partenaires extérieurs, notamment les villes
- renforcer le suivi/évaluation du PCAET notamment au travers du dispositif Cit'ergie[1]

Puis il a été adopté par le conseil territorial du 21 février 2017. Par la suite il a été demandé aux élus de Bondy de bien vouloir adopter le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) d'Est Ensemble, et d'approuver l'engagement d'Est Ensemble dans le dispositif Cit'ergie

Est Ensemble agit en tant que coordinateur, en lien avec les villes membres, la Ville de Bondy porte ainsi son propre programme d'actions. Approuvé pour une durée de 6 ans, le PCAET détermine, par des axes stratégiques et des actions opérationnelles, la politique de transition énergétique de la Ville.

2) Le PCAET de la Ville de Bondy

La Ville de Bondy s'est engagée dans la rédaction de son Plan Climat au mois de mars 2015, aux côtés de l'EPT d'Est Ensemble et des villes de Bobigny, Pantin et Bagnolet. Ce travail s'est prolongé en 2015 par la démarche de concertation « Parlons Climat ! ». A l'issue de cette concertation publique, une quarantaine d'actions ont été proposées aux membres du comité de pilotage et aux services.

[1] Le dispositif Cit'ergie consiste à recourir à un prestataire chargé d'accompagner Est Ensemble sur une durée de 4 ans. A cet effet, un montant de 50 000 euros a été inscrit au budget prévisionnel pour 2017 sachant que l'Ademe peut subventionner ce dispositif à hauteur de 60%. La démarche Cit'ergie est une méthodologie qui permet de rendre plus opérationnelle la mise en œuvre d'un PCAET au travers de la mise en place d'une organisation en mode projet, un programme d'actions pluriannuel, un suivi/évaluation des objectifs fixés…

Chacune de ces actions a été étudiée, seules les actions réalisables et dont l'impact est intéressant pour le territoire ont été retenues.

Ce plan est ainsi le fruit d'un travail de collaboration entre les différents services afin que les actions proposées soient ancrées dans les démarches des services et besoins du territoire.

Les 21 actions du Plan Climat de la Ville engagent ainsi le territoire, et ses 53 000 habitants, sur la voie d'un développement économique porteur d'avenir, économe en ressources, préservant l'environnement et la qualité de vie.

Le plan d'actions se décompose en trois parties : l'accompagnement des Bondynois vers la transition énergétique, l'adaptation du territoire Bondynois au changement climatique et le positionnement de la Ville de Bondy comme une Administration exemplaire dans la lutte contre le changement climatique. Chacune des actions fait l'objet d'une fiche opérationnelle :

- Informer et sensibiliser les habitants à mieux vivre leur logement ;
- Réviser le PLU pour une ville économe en énergie ;
- Repérer et accompagner les ménages en situation de précarité énergétique ;
- Réduire l'usage de la voiture par des aménagements ;
- Promouvoir le co-voiturage et les transports en commun ;
- Développer les aménagements de la voirie pour les modes actifs ;
- Jalonner les temps de parcours dans la Ville ;
- Développer les pédibus et l'accès des écoles à pied ;
- Travailler avec le secteur associatif pour développer les services autour du vélo ;
- Augmenter la présence de la végétation en ville ;
- Gérer la ressource en eau et promouvoir une gestion intégrée des eaux pluviales ;
- Mettre en place un plan lumière ;
- Atteindre la sobriété énergétique en agissant sur les comportements ;
- Mettre en place un plan de rénovation énergétique du patrimoine de la collectivité ;
- Diversifier le mix énergétique en développant le recours aux énergies renouvelables ;
- Réaliser un plan de déplacement des agents ;
- Mettre en place le tri dans les services et généraliser la dématérialisation des documents ;
- Renforcer les clauses environnementales dans les marchés publics ;
- Développer la politique d'achat durable ;
- Agir contre le gaspillage alimentaire ;
- Développer l'alimentation responsable, biologique et locale dans les cantines.

Le PCAET a ainsi été adopté en conseil municipal du 6 octobre 2016.

3) La Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris s'empare de l'économie circulaire. Maires et conseillers métropolitains délégués à l'économie circulaire, ont engagé résolument la Métropole sur ce sujet essentiel du XXIème siècle avec l'objectif volontariste d'en favoriser la promotion et le développement sur toute l'aire métropolitaine.

A cette fin, un dispositif ad hoc est en cours de déploiement. Fer de lance de ce dispositif, le groupe de travail «Economie circulaire» réunit 10 conseillers métropolitains, issus des cinq groupes politiques représentés au Conseil, et une dizaine d'experts et de praticiens -dont l'Ademe, l'Institut de l'Economie circulaire, et plusieurs représentants d'entreprises et d'éco-organismes. Il a été installé le 17 janvier 2017. Il se déplacera régulièrement sur le terrain métropolitain pour rencontrer in situ des acteurs de l'économie circulaire, voir ce qui se fait de mieux dans les différents champs de l'activité économique et en promouvoir la duplicabilité au sein du «G 142».

Le «G142» réunit un élu et un référent technique de chacun des 11 EPT et des 131 communes de la Métropole. Cette instance sera un lieu de sensibilisation, de formation et de partage des bonnes pratiques.

Une plateforme numérique collaborative entre tous les référents du « G142 » a été développée. Elle permet d'animer le réseau métropolitain de l'économie circulaire par la mise en commun des informations, des bonnes pratiques et de formations en ligne.

Enfin, la MGP a été maître d'œuvre du «Rendez-vous de l'économie circulaire 2017» qu'elle a co-organisé comme en 2016, avec la Ville de Paris, avec l'ambition d'en faire un rendez-vous international de référence.

4) Ligne 15

Le projet du nouveau métro du Grand Paris Express représente 200km de lignes dont 4 nouvelles et 2 prolongées. Ce projet représente également 68 nouvelles gares et 2 millions de voyageurs par jour à terme. La ligne 15 Est qui reliera Saint-Denis Pleyel à Champigny-Centre via 24 km de métro souterrain et 12 gares est celle qui traversera la Ville de Bondy. Sous maîtrise d'ouvrage de la Société du Grand Paris, elle représente 1/3 de la ligne 15 complète. Les trains auront une capacité de 1000 voyageurs par rame et des fréquences de passage de 2 à 4 minutes. La future ligne 15 Est sera fortement connectée au réseau existant. Deux stations se situeront à Bondy ; la station Pont de Bondy et la station Gare de Bondy dont les ouvertures sont prévues en 2025.

5) Le TZEN

Le T Zen 3 poursuivra sa route le long de l'avenue Gallieni. Il traversera le Pont de Bondy, nœud autoroutier et pôle d'échanges intermodal. Plusieurs équipements publics seront desservis par le futur tracé du T Zen3: le lycée Madeleine Vionnet, le lycée Jean Renoir et le stade Léo Lagrange. Le T Zen 3 permettra aussi un accès aux commerces situés le long de l'ex-RN 3. Quatre stations sont prévues à Bondy : Pont de Bondy, Gâtine, Polissard, Pasteur. Le T Zen 3 sera en correspondance avec le T1 à Pont de Bondy. Le réseau de bus sera réorganisé afin d'offrir des correspondances optimales avec le T Zen 3.

- Dans le cadre du projet, le secteur du Pont de Bondy sera réaménagé pour faciliter les circulations de tous les modes de transport en améliorant la fluidité du carrefour et le cadre de vie. L'autopont « Polissard » sera donc démonté et la bretelle d'accès à l'autoroute A3 vers Paris sera déplacée ;
- Des cheminements piétons seront aménagés ou élargis pour faciliter les accès aux lycées Madeleine Vionnet et Jean Renoir. L'arrivée du T Zen 3 donnera au secteur de Bondy un caractère de place urbaine, et favorisera les circulations douces.

A ce jour, le département est encore en recherche de financement.

6) Les Rives de l'Ourcq

En 2016, l'EPT Est Ensemble et la Ville de Bondy ont souhaité participer à l'appel à projets « Réinventer la Seine et ses canaux », porté par la Ville de Paris. En effet, dans les villes de l'axe Seine, comme dans toutes les grandes métropoles mondiales, les citoyens se réapproprient le fleuve et en réinventent les usages. Plus

qu'un lieu de passage, le fleuve devient un lieu de vie, d'activités économiques, de promenades urbaines, de loisirs et d'habitat, et ce tout en conservant sa fonction de corridor biologique. Cet espace stratégique bénéficie d'un potentiel de développement exceptionnel qui repose à la fois sur son offre portuaire et son socle industriel en plein renouveau, et sur la richesse de son patrimoine naturel, bâti, culturel et historique.

La ZAC « Les Rives de l'Ourcq »

Située dans le périmètre de la ZAC « Les Rives de l'Ourcq » à Bondy, la Halle des Salins témoigne du passé industriel du Canal de l'Ourcq. La nouvelle occupation de la Halle des Salins fait partie de la première phase du projet de ZAC, ciblant 1 300 logements à horizon 2030. Ce bâtiment a pour vocation d'offrir une nouvelle programmation mixte culturelle et économique, ouverte sur ce quartier en devenir. Les enjeux de la réutilisation de la Halle des Salins sont clairs : créer un espace d'animation et de vie à l'échelle de la Plaine de l'Ourcq, et ouvrir - cet espace - vers le Nord et vers le Canal. Dans ce cadre, le lien avec le centre-ville de Bondy et avec l'axe Canal comme axe culturel doit en être renforcé. La ZAC des Rives de l'Ourcq est une des trois opérations qui a été retenue pour tester le référentiel d'aménagement durable

Référentiel aménagement durable

La forte dynamique de projets et d'intensification urbaine du territoire (10 ZAC et 12 PRU de compétence territoriale) et l'absence d'outil à l'échelon territorial formalisant une ambition commune et partagée ont poussé Est Ensemble à se doter d'un cadre commun réunissant les prescriptions et objectifs opérationnels en termes de qualité environnementale et de confort d'usage à intégrer dans ses projets d'aménagements.

Ainsi, Est Ensemble a engagé la co-construction du référentiel aménagement durable avec tous les acteurs de l'aménagement. Trois valeurs, partagées par les élus, ont guidé l'élaboration du référentiel et continueront à guider son utilisation :

- la juste performance : chercher à trouver le juste équilibre entre le gain environnemental ou d'usage et le coût de sa mise en œuvre
- les externalités positives : adopter une vision élargie de son périmètre pour chercher à bénéficier à l'environnement existant
- la contextualité : s'adapter au contexte et à l'environnement local qui est diversifié sur le territoire

Le référentiel est composé de deux outils :

- Le premier est une approche méthodologique amenant le concepteur à représenter et analyser son projet par l'intermédiaire de plusieurs vues. Cette approche transversale permet d'aborder le projet dans son ensemble et de faire se croiser un grand nombre de sujets environnementaux et d'usage. Elle est complétée par une méthodologie de déclinaison opérationnelle par projet du référentiel.
- Le second est une boîte à outils, organisé autour de neuf thématiques et fait la synthèse des prescriptions possibles (non priorisées) et des documents de référence. Par cette entrée thématique on accède à un ensemble de ressources techniques permettant de creuser plus avant un sujet.

La plus-value du référentiel est avant tout méthodologique et repose sur une manière renouvelée de regarder et analyser les projets au travers de trois vues, trois représentations du projet. Elles permettent de croiser les thématiques et donc de mettre en lumière les choix et conflits d'usages pour les aménageurs, les équipes de maîtrise d'œuvre et les élus :

- Vue du ciel : vue de type plan masse où six indicateurs permettent de croiser les enjeux biodiversité, eau, énergie-climat, usages, sols
- Vue d'oiseau : vue axonométrique où six types d'indicateurs conduisent à aborder et réfléchir aux enjeux de conception bioclimatique et de confort
- Vue du piéton : vue à échelle humaine s'intéressant au rez-de-chaussée, socle multifonctionnel où se croisent enjeux de mobilité, déchets, énergie, usages, biodiversité…

Ainsi le référentiel permet de rendre visible la manière dont un projet répond aux enjeux environnementaux, de confort d'usage et donner les clés pour arbitrer, prioriser et apprécier la qualité de chaque projet à différentes étapes

II) TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS

1) Le pôle patrimoine bâti

L'énergie est un poste de dépenses important pour la collectivité. En 2013, la Ville a dépensé près de 3,5 millions d'euros en énergie (électricité, chauffage, carburants…). Ramené au nombre d'habitants, cela revient à 66 € par individu, soit 18 € de plus que la moyenne nationale de 48 € (+38%).

Cette différence a vocation à être comblée, voire inversée, en agissant en priorité sur les gaspillages et mauvais usages, puis sur les investissements.

Cependant, les sommes nécessaires à la rénovation de ce patrimoine (plus de 150 bâtiments) sont extrêmement importantes. Cela explique la nécessité de planifier et d'échelonner via la mise en place d'un PPI. Celui-ci a vocation à concilier la

complexité technique du sujet (en caractérisant les travaux nécessaires à chaque bâtiment) et les financements disponibles et à mobiliser (subventions, valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE), tiers-financement rémunéré sur les économies réalisées, etc.).

Aujourd'hui l'un des objectifs stratégique est de permettre le bon fonctionnement de tous les bâtiments communaux et programmer l'ensemble des opérations de travaux

nécessaires en répondant au mieux aux besoins des utilisateurs et en maîtrisant les délais, la qualité et le coût des interventions.

Mais d'autres missions sont portées par le pôle telles que :

- L'élaboration et la mise en œuvre du programme investissement sur le patrimoine bâti ;
- La conception, et la réalisation des projets neufs ou d'aménagement de locaux existants ;
- La gestion et l'entretien des bâtiments communaux en régie ou avec des sociétés ;
- L'appui logistique aux différents services de la Ville ;
- La maitrise énergétique du patrimoine et l'entretien des installations ;
- La gestion et entretien des chaufferies ;
- Le contrôle règlementaire des bâtiments et installations vis-à-vis de la sécurité des personnes ;
- Le suivi juridique et financier des contrats de location immobilier ;

En chiffre :

- 4 202 interventions ont été réalisées par les ateliers municipaux dont 1 200 interventions logistiques.

- Une centaine de sites pour plus de 120 000 m² de locaux gérés dans le patrimoine communal.
- Plus de 200 Etablissements Recevant du Public à contrôler périodiquement dont une centaine du 1er groupe
- Une dizaine de grands projets en étude et travaux suivis en simultané avec 30 autres projets
- 2,5 M€ de budget en consommation de fluides
- Une soixantaine de baux de location à suivre
- 4 dossiers de Certificat d'Economie d'Energie déposé auprès du SIPPEREC

Budget 2017 :

- Fonctionnement 6 555 000 €
- Investissement 11 555 000€

Les actions :

Ecoles, les rénovations continuent. Chaque année la ville consacre plusieurs millions d'euros à la rénovation, la réhabilitation et l'agrandissement de ses groupes scolaires. Durant l'année 2016-2017 :

Requalification de certains équipements publics :

- Ecole élémentaire Maingy

Travaux en 5 phases à chaque été de 2016 à 2020 (2x250K€, puis 3x350 K€). Ils consistent en la réhabilitation générale du bâtiment, avec notamment le changement des huisseries, RT2012 par éléments. Les dernières phases comporteront également une isolation des combles.

- groupe scolaire Léo Lagrange

Réhabilitation RT2012 de la maternelle existante et du rez-de-chaussée de l'élémentaire sur toute l'enveloppe (vide sanitaire, mur, huisserie, toiture).

La RT 2012 a profondément modifié les étapes de construction et de réalisation d'un projet. Il est désormais indispensable de respecter un certain nombre d'obligations, à la fois de moyens (la surface des baies vitrées par exemple) et de résultats.

L'objectif est de diminuer par trois la consommation énergétique des bâtiments neufs d'habitation et d'usage tertiaire pour l'amener à 50kWh/m²/an: (équivalent de l'ancien label Bâtiment Basse Consommation. Les nouveautés sont l'obligation d'utiliser des énergies renouvelables, l'importance de la perméabilité à l'air (isolation), de l'optimisation des ponts thermiques, ou encore la prise en compte de l'environnement extérieur (ensoleillement, besoin bioclimatique BBio…)

Tout cela vise à diminuer leur consommation en énergie: des factures d'énergies allégées, des maisons plus confortables, et un investissement rentable sur le long terme.

Les grands enjeux du Service Energie sont de réduire les consommations et dépenses concernant les fluides. Les consommations en chiffres :

- Coût et Consommation gaz : 675 000 € / 13 100 000 kWh
- Coût et Consommation électricité : 556 000 € / 3 760 000 kWh
- Coût et Consommation électricité : 320 200 € / 87 400 m3

Afin d'inciter aux économies d'énergie, une sensibilisation sur site est effectuée lors des interventions du service Energie.

Recours aux énergies renouvelables :

Au 1er janvier 2018, les abonnements auprès du SIPPEREC supérieurs à 36 kW seront fournis en électricité 100% renouvelable.

Raccordement au réseau de chaleur STB Coriance partiellement en énergie biomasse sur les 5 équipements au nord de Bondy : 3 groupes scolaires, 1 maternelle et le palais de sports.

La rénovation d'une chaudière à condensation gaz à l'école maternelle pasteur.

Perspectives :

- 20 bâtiments communaux, groupes scolaire, hôtel de ville, gymnase ateliers municipaux vont être équipés en 2018 de réduction de débit d'eau ;

- Opération de relamping partielle en équipement LED de bâtiments en coopération avec l'atelier municipal, tel que l'hôtel de ville et des groupes scolaires ;
- Rénovation des projecteurs d'éclairage en projecteurs LED au palais de sports, gymnase Aïache et Tennis Petit Jean.

2) Mobilité / Voirie

Un Plan Local de Déplacements (PLD) a été réalisé à l'échelle d'Est Ensemble. Ce plan vise à optimiser les besoins en mobilité sur le territoire de l'EPT. Il met en exergue la nécessité de réaliser des aménagements efficaces pour permettre l'usage des modes actifs (marche à pied, vélos, etc.) et réduire la place de la voiture. La Ville de Bondy a été associée à la réalisation de ce plan et des zones prioritaires ont été identifiées. Il s'agit donc durant ces prochaines années de réaliser les aménagements nécessaires pour atteindre les objectifs affichés par le PLD. A terme, cela devrait permettre de favoriser un report modal vers les modes actifs et les transports en commun.

Pour 2017, le service voirie a continué la dynamique des années précédentes, avec des rénovations de la voirie.

En effet, le transport est un des principaux facteurs d'émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre. Longtemps au centre des préoccupations urbaines, la place de la voiture est aujourd'hui remise en question pour des raisons pratiques, économiques et sanitaires. La puissance publique est encouragée à mener une politique de développement des transports alternatifs à la voiture individuelle à savoir, les transports collectifs, les modes de déplacement doux comme la marche et le vélo ainsi que le co-voiturage.

Cette politique a d'autant plus de sens lorsqu'elle est mise en parallèle avec l'augmentation du coût des énergies fossiles qui transforme, peu à peu, la voiture en un luxe que de nombreuses personnes ne peuvent ou ne veulent plus assumer.

En plus d'une action physique sur la voirie, la municipalité procède à un abaissement de la vitesse en ville et multiplie les zones 30 dite de « voirie partagée » afin de faciliter les rencontres entre les différents usagers et modes de déplacement.

Objectifs :

- Améliorer le cadre de vie et diminuer la pollution visuelle
- Encourager les déplacements piétons
- Diminuer le risque de panne ou coupure des réseaux
- Garantir la sécurité des habitants

- Réguler le stationnement

Le service en chiffres :

10 agents

Budget de fonctionnement : 1.2M €

Budget d'investissement : 1.8 M €

Montant total (Voirie et ANRU) des AP/CP pour 2017 : 5 M€

75 km de voirie

3534 points lumineux dont environ 10 % équipés de leds (86 Nouveaux points lumineux en leds en 2017: 13 /Douvillez, 12/ Versailles, 13 /Meaux, 6 /gros buisson, 11 /Bel air, 7 /Brossolette et Voltaire, 16 /sous pont A3, 8 sur J.Auriol ….)

Actions :

Système de modulation d'intensité incorporé dans tous les nouveaux foyers d'éclairage public posés pour économiser l'électricité (entre 0h00 et 5h00 réduction de 30 à 40% des consommations)

Linéaire total des câbles aériens enfouis : Plus de 8 km déposé entre 2016 et 2017 pour la sécurité, la protection et l'amélioration de l'environnement.

Illuminations de fin d'année dans les rues et sur l'Hôtel de Ville : 100% à leds

Les grands aménagements de voirie (mobilité) :

- Création de la rue des frères Darty : zone 30 : 25 nouvelles lanternes à leds, plantation de 37 arbres (budget 1.03 M€)
- Place du 11 novembre : zone piétonne créée, pose de 24 points lumineux à leds, plantation de 26 arbres (budget 1.5 M€)
- Réhabilitation de la rampe du pont de la forêt : Sécurité de déplacements (budget 270 k€)
- Aménagement rue de Varsovie : zone 30, 7 nouvelles lanternes à leds, plantation d'arbres (budget 305.5K€)
- Avenue Léon Jouhaux (50% du projet en cours) : zone 30, plantation d'arbres à venir (budget 1.9 M€)

- Mobilité douce /voiries apaisées : implantation de ralentisseurs sur Allée Alice, rue du Breuil, avenue de la République, pasteur, Verdun, Corneille, Jules Guesde…
- Contre sens vélo : Rue de la liberté, rue des frères Darty.
- Création du local vélo à la gare : VELIGO (30 places sécurisées) : 40 k€
- Projet de jalonnement vélo et piéton (en cours)
- Préparation de la dépénalisation du stationnement, objectif : assurer une meilleure rotation des véhicules en stationnement sur le domaine public, mise en application en 2018. 30 horodateurs solaires posés.
- Dans le cadre du Plan de mobilité durable du Département du 93 pour la Ville de Bondy
    - Rénovation et mise aux normes des trottoirs de l'ex RN186 (avenue de Rosny) plantation de 31 arbres.
    - Création d'un trottoir et renouvellement de l'éclairage rue Andrei Sakharov + les 2 ronds-points 33 Nouvelles lanternes à leds

Gestion de la ressource en eau :

- Politique de gestion des eaux pluviales : VN9 et place de la Division Leclerc : traitement au plus près de la source des eaux pluviales pour limiter les rejets au réseau. Prévention des inondations : études en 2017/ travaux en 2018.
- Développement d'ilots de fraîcheur : brumisateurs (2 projets de brumisateurs en cours :
    - Place du 11 novembre 1918
    - Place de la division Leclerc

- Développement d'ilots végétalisés sur l'espace public (2 projets en cours)
- Economies d'eau potable : pose des kits d'inviolabilité sur les bouches à incendies les plus sensibles : 20 seront équipées, soit une économie potentielle en volume d'eau « non gaspillée » par les ouvertures intempestives.

(Estimé à 2520 m3 pour les 7 premières BI équipées) Pour 20 BI sécurisées on peut extrapoler à 7200 m3 d'eau potable non gaspillée.

Gestion des dépôts sauvages :

- Mise en place des Points d'Apports Volontaire (PAV) sur les nouvelles rues : 21 rue des frères Darty, 19 rue Léon Jouhaux, pour améliorer le geste du tri.

Perspectives :

- Projet de jalonnement directionnel piétons et vélos, avec les temps de parcours sur la ville. Ce jalonnement constitue une des actions prioritaires du Plan Climat pour permettre l'usage des modes actifs mais aussi pour favoriser l'inter modalité sur le territoire. Dans un premier temps, la ville a identifié les parcours les plus pertinents. Une signalétique sera ensuite installée courant 2018.
- Dans une logique de diminuer les nuisances (bruit, émissions de GES), d'améliorer la qualité de l'air, d'augmenter la part modale des modes actifs et de réduire la place de la voiture en ville, Bondy réfléchit à un passage en ville à 30km/h en 2018.
- Bondy a adhéré au syndicat Vélib' Métropole en juin 2017, pour l'option Vélib' uniquement. Actuellement, la ville réfléchit au déploiement de stations sur son territoire. Elle envisage une étude de préfaisabilité début 2018 pour pouvoir faire une commande avant le 30 juin 2018 pour un déploiement de premières stations avant la fin de l'année. La ville est particulièrement intéressée par des stations sur platine autoportante pour installer les stations sur des secteurs qui ont vocation à entrer en mutation urbaine prochainement (Pont de Bondy par exemple) ou pour tester l'installation de stations sur certains secteurs.

3) Cadre de vie et propreté urbaine

En chiffre :

1 directeur de pôle

4 agents Arpenteurs – contrôleurs de l'environnement (1 agent en cours de recrutement)

Perspectives 2018

- Renforcer les contrôles sur l'espace public ;
- Travailler avec la mission développement durable et le service des espaces verts pour introduire les principes de permaculture et meilleure gestion des espaces existants (jardinières)
- Renforcer les liens avec la démocratie locale pour tisser un véritable lien avec les habitants

Le cadre de vie – propreté urbaine (CDV PU)

Des espaces publics dégradés ou souillés entrainent un sentiment d'insécurité et de mal être des habitants ; pour la municipalité, le respect du cadre de vie, la propreté urbaine en lien avec la gestion urbaine de proximité sont des priorités - la finalité des actions menées est une gestion fine et rationnelle du domaine public en lien avec les acteurs du domaine privé.

D'une réflexion engagée, il y a quelques années, est né la création du pôle cadre de vie – propreté urbaine, en lien étroit avec la gestion urbaine de proximité (rattachée au cabinet de Mme la Maire). Une grande partie des opérationnels techniques de terrain a ainsi été rassemblée au sein d'une même entité pour en améliorer la cohérence, la réactivité et une mutualisation des tâches et moyens (arpenteurs contrôleurs de l'environnement, sir, écogardes …) Par ailleurs, le travail avec les partenaires (bailleurs sociaux, Est Ensemble, la Préfecture), s'est mis en place au travers d'une commission de gestion de proximité urbaine.

Les objectifs de cette nouvelle organisation ont été définis lors d'une étude effectuée en 2014 soit :

- maintien d'un cadre de vie agréable et de la propreté (dépôts sauvages, encombrants ménagers, etc.) ;
- sécurité et de la tranquillité publique (voitures épaves, squat des halls d'immeubles, etc.) ;
- participation des habitants à la vie du quartier (opérations nettoyages, etc.).

Toujours dans un souci de rationalisation et de redéploiement des moyens, un nouveau marché de nettoyage a été mis en place fin novembre 2016 – Il avait notamment pour objectif d'ajuster la prestation de propreté urbaine le plus parfaitement possible aux besoins de la ville – un point d'eau pour l'utilisation de l'eau du canal de l'Ourcq pour le nettoyage des rues et l'arrosage des massifs a été créé – il est aujourd'hui utilisé par le service de nettoiement et celui des parcs et jardins.

Un renforcement de la prestation dératisation désinsectisation a été entreprise notamment par la mise en place d'un arrêté communal imposant à tous les acteurs du territoire, deux campagnes préventives par an, une en avril l'autre en octobre. Le budget alloué a été multiplié par quatre pour permettre une plus grande réactivité (mise en place d'opérations coup de poing fin 2016 et quatre campagnes préventives pour les bâtiments et sites communaux).

L'action des arpenteurs en chiffres

- 21 canisettes (trois en projet)
- 6 000 sacs déjections canines mis à disposition de la population
- 40 000 sacs à déchets verts
- 36 000 € de budget en 2017 pour Lutte contre les nuisibles
- 20 000 € de budget pour le dégraffitage
- 1.580 000 € de budget en 2017 pour le nettoyage des rues

4) Urbanisme

Le PLU est le document de référence en matière d'urbanisme sur le territoire. Document réglementaire, il permet d'encadrer les projets de construction pour garantir une cohérence urbaine. Or l'organisation de l'espace urbain et la qualité des espaces bâtis conditionnent grandement la consommation d'énergie sur le territoire (accessibilité aux transports alternatifs, performance thermique des logements, etc.) mais aussi son adaptation aux évolutions climatiques (végétalisation, aération, etc.).

Il est donc essentiel que le PLU prenne en compte les enjeux air-énergie-climat afin de garantir l'efficacité des aménagements et constructions mais aussi un confort urbain. Cette ambition doit être affirmée politiquement, portée par les services et partagée avec les partenaires et acteurs impliqués dans l'aménagement.

La mise en révision du PLU devra permettre la mise en œuvre d'un projet de développement urbain respectueux des principes de développement durable. Il assurera une utilisation rationnelle de l'espace, prenant en compte les mutations territoriales locales et métropolitaines en cours, tout en protégeant les espaces naturels boisés du territoire ainsi que son patrimoine bâti. Cette révision du PLU permettra également de mettre notre document règlementaire en compatibilité avec les lois Grenelle 2 et ALUR.

Depuis la fin 2015, la ville mène une révision du PLU. En décembre 2016 le Conseil Municipal puis en mars 2017 le Conseil territorial ont mis en débat le Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Celui-ci est une pièce obligatoire du P.L.U. Il définit les orientations du projet d'Urbanisme et d'Aménagement. Il s'articule autour de **4 grandes orientations :**

1. **Habiter sa ville :**

Pour répondre aux obligations d'atteindre, en 2030, 62 131 habitants soit une augmentation de 15%, le rythme moyen annuel de constructions nouvelles devra être de 298 logements. Cette augmentation de la population et donc du nombre de logements devra s'accompagner d'une approche qualitative forte pour les constructions.

1.1 Garantir une qualité de vie vectrice de l'identité Bondynoise

1.1.1 - Préserver les secteurs patrimoniaux

1.1.2 - Conforter le tissu pavillonnaire

1.1.3 - Lutter contre la dégradation des copropriétés

1.2 Assurer un développement urbain équilibré et responsable

1.2.1 - Permettre un développement urbain maitrisé

1.2.2 - Construire de nouveaux logements pour répondre à une demande importante

1.1.3 - Poursuivre le renouvellement urbain de la ville

2. **Se déplacer en ville:**

L'arrivée de deux gares de la ligne 15 du Grand Paris Express à l'horizon de 2025 ainsi que le TZEN3 en 2020 requestionne les modes de déplacements. LE PLD (Plan Local de Déplacement) d'Est Ensemble impose une réflexion forte sur les modes alternatifs à la voiture, tandis que le SDRIF préconise une réflexion forte sur l'intermodalité : eau, route, fret. Les objectifs en matière de déplacements sont donc :

2.1 Développer et sécuriser les modes de transport alternatifs et actifs

2.1.1 - Promouvoir les mobilités douces

2.1.2 - Améliorer la qualité des voies et trottoirs pour PMR, poussettes, etc.

2.1.3 - Développer les liaisons inter-quartiers

2.2 Renforcer l'accessibilité du territoire

2.2.1 - Développer les intermodalités autour des gares

2.2.2 - Renforcer l'utilisation des transports en commun

2.2.3 - Renforcer et diversifier l'offre de stationnement

2.3 Anticiper et permettre l'installation des réseaux

2.3.1 - Favoriser le développement de communication numérique

2.3.2 - Appréhender le dimensionnement et la capacité des réseaux dans les zones à densifier

3. Vivre dans une ville agréable :

Le diagnostic met en avant un manque en espaces verts publics important : 3m² d'espaces verts publics/hab. Or le SDRIF préconise de tendre vers les recommandations de l'OMS, soit 10m²/personne. La constitution d'une trame verte est donc préconisée fortement pour offrir une meilleure qualité de vie.

3.1 Promouvoir et protéger les espaces naturels ainsi que la biodiversité sur le territoire

3.1.1 - Développer la nature en ville et améliorer le cadre de vie

3.1.2 - Développer les liaisons vertes interquartiers

3.1.3 - Renforcer l'animation dans les espaces verts existants

3.1.4 - Créer une boucle de liaisons entre les différents espaces verts

3.2 Adopter un développement durable basé sur la sobriété énergétique des futurs aménagements

3.2.1 - Promouvoir une utilisation économe des ressources

3.2.2 - Lutter contre la pollution et améliorer la propreté en ville

3.2.3 Prendre en compte les risques et nuisances sur le territoire

4. Profiter d'une ville active :

La situation stratégique de Bondy dans la métropole parisienne, rend son territoire attractif. Mais cette attractivité doit être bénéfique pour ses habitants. Il est donc essentiel de réfléchir à un développement équitable et équilibré : équipements, emplois, commerces, filières émergentes, etc.

4.1 Renforcer l'attractivité économique et commerciale du territoire

4.1.1 - Promouvoir le développement commercial et économique

4.1.2 - Renforcer l'activité des centralités

4.1.3 - La recherche, un levier économique et social pour Bondy Nord

4.1.4 - Accueillir les gares de la ligne 15 du GPE

4.2 Offrir des espaces et équipements qualitatifs et adaptés aux besoins locaux

4.2.1 - Renforcer l'accessibilité et la qualité des espaces publics

4.2.2 - Renforcer l'accessibilité des équipements et services publics

4.2.3 - Adapter l'offre d'équipement aux besoins de la population, notamment aux besoins scolaires et petite enfance.

4.3. Rééquilibrer le taux et la diversification

4.3.1 - Rééquilibrer le rapport entre les emplois et les actifs résidants sur l'avenue Gallieni, la ZAC, les quartiers de gare et le territoire entrepreneur (quartier nord)

4.3.2 - Anticiper les évolutions des modes de travail, pépinières d'entreprises, espaces de co-working autour des gares ou encore mutualisation des espaces de travail

4.3.3 - Développer les filières émergentes

En complément et en approfondissement du PADD, des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ont été définies sur les secteurs particulièrement stratégiques :

L'avenue Gallieni, axe structurant de la ville, mais aussi de la Seine Saint Denis, cet axe aujourd'hui commercial et peu qualitatif, a vocation à devenir un boulevard urbain avec l'arrivée du TZEN et de nouvelles constructions (logements, commerces, activités) avec la recherche de formes urbaines innovantes.

Le secteur Gare de Bondy : au sud de la voie ferrée afin de permettre l'absorption et la construction pour répondre à une augmentation de la population de 15% imposée par le SDRIF.

Le secteur Pont de Bondy : 2e future gare de la ligne 15 du GPE, une vraie reconfiguration de ce secteur sera engagée afin de l'humaniser et la dynamiser économiquement notamment, mais aussi d'en faire un véritable pôle multimodal.

Le nouveau PLU devrait, sauf modifications profondes suite aux remarques des PPA et de l'enquête publique, être approuvé au cours du 1er semestre 2018. Par rapport au PLU actuel il sera notamment beaucoup plus exigeant en matière de stationnement (1 place de stationnement par logement) et **d'obligations environnementales**.

Un article 15 est créé : obligations imposées aux constructions, travaux, installations et aménagements en matière de performance énergétiques et environnementales, qui prévoit (exemple de la zone UC) :

Article UC 15 - Obligations imposées aux constructions, travaux, installations et aménagements en matière de performances énergétiques et environnementales

Toute construction devra être conforme à la réglementation thermique en vigueur. En matière environnementale, il est demandé le respect des exigences suivantes :

Le recours aux énergies renouvelables (solaires, géothermie…) doit être privilégié pour toutes opérations nouvelles. On s'attachera à atteindre un minimum de 30% d'énergies renouvelables pour la production d'eau chaude sanitaire ou de chauffage.

Le raccordement au réseau de chaleur, si ce dernier passe à proximité, est recommandé.

Les dispositifs, nécessaires à l'utilisation des énergies renouvelables et/ou l'amélioration des performances énergétiques (tels que capteurs solaires, isolations par l'extérieur, …) à condition de ne pas excéder 30 cm d'épaisseur par rapport au nu de la façade, sont exclus des règles de retrait et de distance définies aux articles 6, 7 et 8 du PLU.

Pour toute nouvelle construction de logements collectifs, il doit être visé un niveau de performances énergétiques au-delà de la réglementation en vigueur soit -10 %. Par exemple RT 2012 Cep -10% et Bbio -10%

La quantité de bois mise en œuvre sera au minimum supérieure à 10dm/3m² de surface de plancher (logements et équipements publics). Le bois devra provenir de sites de production durablement gérés.

Dans les cas définis dans les orientations d'aménagement et de programmation, les performances énergétiques et environnementales seront « renforcées » en mettant en place des dispositifs ayant recours à des techniques ou des énergies renouvelables.

Le recours à des matériaux, y compris ceux normalement prohibés à l'article 11, et à des mises en œuvre innovantes en matière d'aspect et de techniques de construction liés à une démarche relevant de la Haute Qualité Environnementale est admis sous réserve d'une bonne insertion dans l'environnement.

Article UC 16 - Obligations imposées aux constructions, travaux, installations et aménagements en matière d'infrastructures et réseaux de communications électroniques

Dans le cas de constructions nouvelles ou de création de voirie, l'arrivée de la fibre optique devra être anticipée avec la mise en place, lors de la construction ou de l'aménagement, de fourreaux en attente.

5) Le Projet de Rénovation Urbaine (PRU)

Opérations avec un démarrage en 2016 :

- La réhabilitation de l'école élémentaire Albert Camus (Ville)
- La démolition de CCA1/CCA2 – Noue Caillet (OPH93)
- La construction de 13 logements – Noue Caillet (Foncière Logement)
- La transformation de l'immeuble de la MGEN avenue Varagnat à la Noue Caillet en Hôtel d'entreprise (Bondy Habitat)
- La requalification de l'avenue Léon Jouhaux (Ville)
- La création de la voie est-ouest quartier de Lattre de Tassigny dite Rue des Frères Darty (Ville)
- La création de la Place du 11 nov. 1918 – quartier de Lattre de Tassigny (Ville)
- La construction de 32 logements au n°132, avenue Gallieni (Hors site 3 F)
- La construction de 47 logements & commerces aux n°140/146, avenue Gallieni (Hors site 3F)
- La construction de 20 logements rue de Varsovie (Hors site Bondy Habitat)
- La construction de 34 logements Avenue Varagnat (Hors site Bondy Habitat)
- La construction de 33 logements Cours de la République (20 accessions sociales & 13 logements. Sociaux) - (Hors site Bondy Habitat)
- La construction de 52 logements. Bondy Habitat en VEFA/European Homes

Opérations livrées en 2017 :

- 20 logements, rue de Varsovie, en MOD Bondy Habitat
- 72 logements avenue Carnot, en VEFA Akerys, par Bondy Habitat

Concours d'architecte 2017 :

Projet de construction de 22 maisons en accession sociale à la propriété par la Clarm, avenue Léon Jouhaux, en remplacement de la barre R, en cours de démolition.

MOE lauréat : Elleboode Architecture.

Opération avec un démarrage prévu en 2017 :

La démolition de la barre R – Terre Saint Blaise (108 logements).

Avancement du Relogement PRU1 de Bondy (oct. 2017)

Sur un programme total de 1310 logements à démolir, le bilan du relogement s'établit ainsi en 2017 à :

- 1274 ménages à reloger, dont 116 décohabitants
- 905 ménages relogés
- 244 ménages partis d'eux-mêmes
- 125 ménages restant à reloger exclusivement dans des opérations financées en PLUS ou PLAI, par Bondy Habitat

Sur les ménages relogés, au regard des 807 logements financés en Plus-CD requérant ainsi un objectif de 403 relogements dans le neuf ou assimilé, les résultats sont les suivants :

- 306 ménages ont été relogés dans le neuf
- 38 ménages ont été relogés dans un logement conventionné depuis moins de 5 ans
- 59 ménages font l'objet d'un relogement temporaire avec engagement formalisé pour accéder au logement neuf
- 4 ménages ont bénéficié d'une accession sociale à la propriété sécurisée par le bailleur
- 125 ménages ont bénéficié d'une mesure compensatoire.

Cela représente un total de 528 ménages relogés dans le neuf ou assimilé. Au regard de la cible à atteindre, soit 403 relogements dans le neuf, celle-ci est atteinte et dépassée.

Insertion :

chantiers terminés ou en cours	Montant marché de travaux	Calcul théorique heures d'insertion	équivalent temps plein	acte d'engagement			Heures insertion réalisées	équivalent temps plein	
				objectifs heures d'insertion		ETP			
sous-total Ville de Bondy	41 104 395	41 153	25	37 501	1 783	23	**35 289**	**22**	
sous-total Bondy Habitat	176 292 475	126 374	78	96 850	11 391	60	**90 554**	**56**	
sous-total Semidep/ OPH 93	27 256 334	26 456	16	20 159	6 289	12	**24 404**	**15**	
sous-total I3F	116 375 897	96 444	60	80 923	10 894	50	**81 637**	**50**	
sous-total foncière Logement	0	0	0	0	0	0	0	**0**	
Total général	**361 029 101**	**290 428**	**179**	**235 433**	**30 357**	**145**	**231 884**	**143**	

Page 18

La ville a engagé et réalisé 91% du PRU de Bondy de 2008 à 2017 et créé 143 ETP ayant concerné 598 personnes dont 2 tiers de Bondynois résidant en ZUS et bénéficiaires d'un agrément insertion.

Incubateur de projets innovants, BOND'INNOV

Bond'innov est un incubateur de projets qui soutient l'innovation à fort impact économique et sociétal, notamment en lien avec la recherche publique.

C'est un incubateur de projets innovants généraliste, situé en Ile-de-France.

Les sciences de la vie, l'économie sociale et solidaire, et l'environnement/agriculture sont ses thématiques prioritaires, sans être exclusives.

L'incubateur a également la spécificité d'accompagner des projets innovants portés par la diaspora, ou à destination des pays du Sud.

Premier incubateur historique de Seine-Saint-Denis et implanté au sein du campus de l'innovation pour la planète, de l'Institut de Recherche pour le Développement à Bondy, Bond'innov accompagne principalement des projets en début de parcours entrepreneurial.

Début 2017, Bond'innov a accompagné 14 projets d'innovation à Bondy, et 14 dans des pays du Sud.

Il faut souligner la diversité des projets hébergés par la structure : biotechnologies, agronomie, finances solidaires, technologies de l'information et de la communication… Neuf startups sont actuellement accueillies, parmi lesquelles QuickDo BookBox et ATUNSII, dont deux viennent de recevoir le Prix Emergence attribué par le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

QuickDo BookBox est une entreprise de services et d'automates pour la distribution de livres numériques en Afrique. Elle développe un protocole de diffusion de livres

contemporains à moindre coût, ce qui induit la création d'un open data qui intègre les « non-connectés ».

ATUNSII est une plateforme de financement participatif (crowdfunding) qui permet à des investisseurs de financer des projets entrepreneuriaux ayant un impact social et environnemental fort en Tunisie.

La direction de projet PRU a été le moteur principal de ce projet dans ses trois premières années, suivie ensuite par des partenaires locaux ô combien précieux dans les quartiers nord, dont l'IRD, qui accueille depuis un an physiquement l'incubateur.

Cette initiative a conforté les partenaires du PRU dans l'idée que le travail sur l'emploi et l'insertion étaient des composantes majeures de la transformation de nos quartiers.

La création de l'incubateur renforce les compétences propres de l'IRD et sa visibilité dans le monde de la recherche.

Elle conforte également l'ensemble des financeurs du PRU dans la démarche de développement économique mise en place pour les quartiers nord.

Nous pouvons maintenant dire que l'innovation fait partie de l'action du PRU de Bondy car celui-ci permet d'ores et déjà l'incubation de cinq projets : trois liés aux biotechnologies et deux dans les pays du sud, à Madagascar et en Argentine, ces deux derniers projets relevant des domaines de l'agriculture et du développement durable. La rupture souvent douloureuse que vivent les Bondynois qui ont quitté leur pays d'origine est ainsi, au moins intellectuellement, atténué et compensée par l'espoir d'une contribution active au développement.

III) LA NATURE EN VILLE, PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

1) Le service Parcs et Jardins

De récentes études climatiques indiquent une augmentation très nette du nombre, de la durée et de l'intensité des canicules dans la région IDF (11 jours/an à l'horizon 2100). Les villes sont soumises au phénomène d'îlot de chaleur (température plus élevée dans le centre par rapport à la périphérie, en particulier la nuit). Lié principalement à l'artificialisation des sols et les choix d'aménagement, ce phénomène est accentué par les conditions météorologiques (+8°C la nuit pendant la canicule de 2003). La végétalisation de l'espace public est un levier d'action efficace pour réduire la vulnérabilité des villes grâce aux ombrages et à l'évapotranspiration. Répartie sur l'ensemble du territoire, la végétation aide aussi à lutter contre le

ruissellement des eaux de pluie et contribue au confort de vie des habitants. Elle permet donc d'adapter le territoire au changement climatique en amenant de la fraîcheur en ville Améliorer la qualité de l'air.

L'état initial de l'environnement :

L'EIE, l'état initial de l'environnement, est un document obligatoire lors de la révision d'un plan local d'urbanisme (PLU). Ce document analyse l'environnement au sens large afin que les contraintes et opportunités liées à cet environnement soient prises en compte dans le règlement et dans les grandes orientations formulées dans le projet d'aménagement et développement durable. Grace à ce diagnostic, nous disposons d'une vue actualisée du territoire Bondynois.

En chiffre :

- 4 000m² de massifs
- Environ 56 ha d'espaces verts ou végétalisés
- 3,5 m² d'espaces verts urbains par habitant
- 3,75 hectares d'espaces naturels, principalement au canal
- 89% de la surface communale, sont des espaces construits artificialisés
- 47% de la surface communale constituée de jardins privés
- Environ 7.500 arbres (dont 4.400 en voirie)
- 3 hôtels à insectes
- 301 espèces animales et végétales

Malgré une occupation des sols artificialisée, le végétal est présent dans la commune :

- Sous forme d'alignements d'arbres et bosquets le long des voies et le long du canal (voir carte sous trame arborée) ;
- Sous formes de jardins privés, associés au tissu pavillonnaire (trame herbacée et arborée) ;
- Sous forme de pelouses urbaines le long du canal et dans les parcs urbains.

Le territoire communal est intensément maillé par les infrastructures de transport terrestre, qu'il s'agisse de routes à forte circulation comme la RN3 ou les voies ferrées et des voies de circulation plus locales. Ces infrastructures fragmentent les milieux et jouent un rôle de barrière physique, sonore, thermique, atmosphérique… Un des enjeux pour la biodiversité urbaine réside dans les micro-aménagements, pouvant, selon la conception, favoriser les déplacements de la faune ou au contraire constituer des obstacles. Dans ce domaine, le rôle des clôtures est primordial. A Bondy, les clôtures sont majoritairement constituées de murs, murets et de grillages infranchissables pour la faune terrestre car sans perméabilité au sol.

Le territoire marqué par une configuration très urbaine, n'empêche cependant pas l'expression de la biodiversité, parfois sous la forme de micro-espaces comme à l'échelle d'un trottoir ou d'un pied d'arbres. L'artificialisation des habitats est une constante. On constate une sélection d'espèces ubiquistes ayant peu d'exigences écologiques et que l'on retrouve dans une large gamme de milieux en Île-de-France, comme le Rougegorge familier, ou d'espèces pouvant être considérées comme des spécialistes du milieu urbain, même si on peut les retrouver ailleurs, comme le Moineau domestique. Avec la présence du canal, on retrouve des espèces liées aux milieux aquatiques et humides comme le Grand Cormoran.

La faune et la flore Bondynoises en chiffres :

- 301 espèces animales et végétales pour la commune de Bondy.
- 425 espèces animales en moyenne dans les autres villes de Seine-St-Denis
- 52 espèces florales présentent un caractère patrimonial
- Dont 5 espèces florales protégées au niveau national
- Dont 12 espèces florales protégées au niveau régional
- 72 espèces d'oiseaux
- Dont 50 sont protégées
- 2 espèces d'amphibiens sont signalées dans la commune de Bondy.

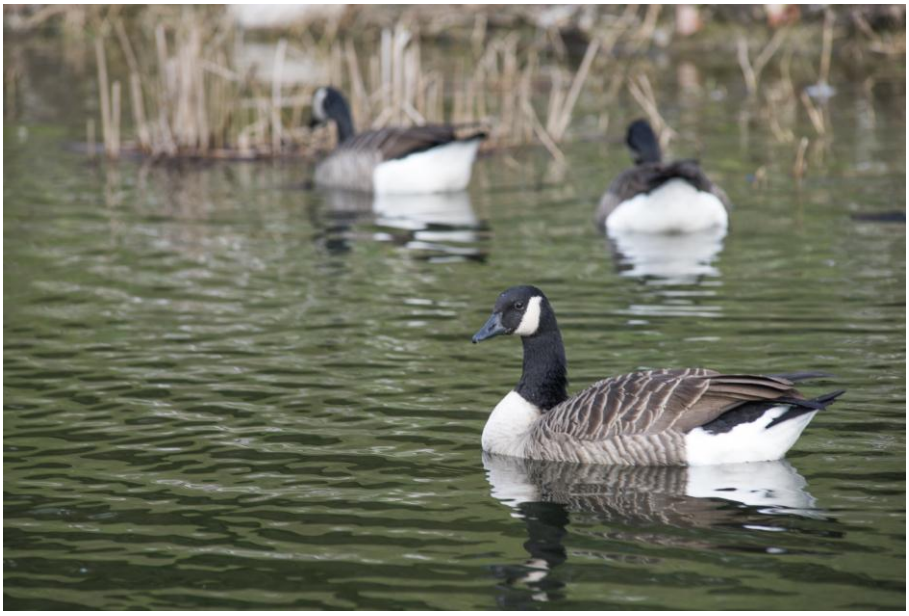

De nombreuses espèces dans la commune, majoritairement dans le groupe des oiseaux, sont protégées. Le Code de l'environnement prévoit la protection des espèces et / ou des habitats. Des arrêtés définissent l'étendue de la protection par groupe faunistique ou floristique. Les enjeux patrimoniaux doivent trouver une traduction dans la conception des projets urbains, selon les principes suivants, pris successivement : Évitement des impacts / Réduction des impacts / Compensation des impacts.

Malgré des difficultés rencontrées par le service quant à la sensibilisation des autres entités de la Mairie et des entreprises concernant la préservation et protections de l'arbre et de la nature en ville, de nombreuses actions sont menées :

- La politique « Zéro Phyto » continue, notamment avec l'achat de désherbeurs thermiques. Avec la Création d'une plaquette d'information au sujet d'une gestion des espaces verts sans pesticides ;
- Création d'une vidéo à destination du public sur les méthodes et techniques de plantation ;
- Au niveau du choix des espèces, le service favorise au fur et à mesure les plantes « vivaces » ainsi que les graminées, moins gourmandes en eaux et plus pérennes, nécessitant moins d'être renouvelées ;
- Des systèmes d'arrosage automatiques seront bientôt installés à l'ancienne gendarmerie, au commissariat et sur une grande partie de l'esplanade Claude Fuzier ; par ailleurs, le service utilise un paillis recouvrant les espaces fleuris afin de limiter l'évaporation de l'eau ;

- Les structures posées en décors sur les sites de fleurissements ont été réalisées par un de nos agents, avec les troncs des arbres abattus sur la commune ;
- Poursuite de paillage des massifs, avec copeaux issus de broyat de branches ;
- Programme de Lutte biologique intégrée dans les serres de la commune
- Création de la rue des Frères Darty, plantée d'arbres d'alignement ;
- Rénovation de la rue de Varsovie avec plantation d'arbres et création de massif ;
- 7 ruches, déclarées aux services vétérinaires, et qui ont pu concourir au Concours des miels du Grand Paris ;

La tempête de juillet 2017 « mini tornade » a provoqué la perte de 20 arbres. Le service Parcs et Jardins a récupéré ces troncs d'arbres, afin de les sculpter et de les transformer en œuvre artistique.

2) Charte de l'arbre

Lors de projets d'aménagements, on observe fréquemment des maîtres d'œuvre qui dans leur projet ont fait abstraction de l'arbre ou ont minimisé son espace vital en le réduisant au sol à un cercle symbolique à peine plus grand que le tronc et dans l'espace au volume de ramure le plus restreint possible. Dans ces conditions, le choix de la conservation est certainement le plus mauvais car les restrictions et agressions racinaires ainsi que les mutilations faites sous couvert d'élagage ne tardent pas à faire péricliter l'arbre.

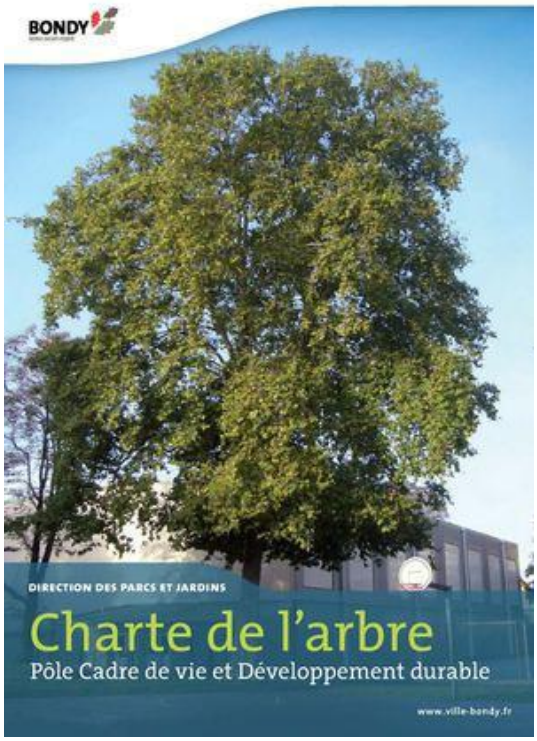

Présumé au bout de quelques années moribond ou dangereux, il finit par être abattu à grands frais.

L'évolution des mentalités et des lois favorise la reconnaissance des arbres pour leur valeur esthétique et l'impact qui est le leur dans l'environnement d'un monument ou d'un paysage urbain. Chaque fois qu'un arbre sera considéré comme participant à la valeur d'un site ou étant un site à lui seul, aucune atteinte à son esthétique ne pourra être tolérée, toute intervention étant soumise par le biais d'une demande d'autorisation préalable au contrôle des Inspecteurs des travaux de la ville.

En effet, l'intérêt des arbres de la Commune est tant d'un point de vue esthétique et paysager qu'écologique, ces arbres devenant avec l'âge de plus en plus porteurs de biodiversité.

Afin de mettre en garde les acteurs de l'aménagement sur les conséquences de leurs actes. La ville a souhaité ajouter en annexe un règlement de protection des arbres. Dès lors qu'il a fait l'objet d'une délibération en mairie et qu'il est inclus au Plan local d'urbanisme (PLU), ce type de barème est opposable sur tous les chantiers entrepris sur le territoire de la Commune.

L'approbation par le conseil municipal de la Charte de l'arbre lui donne une légitimité juridique.Il peut être utilisé pour des expertises lors de destructions d'arbres provoquées par des travaux, des accidents, des expropriations. Il permet aussi d'évaluer les dommages n'entraînant pas la perte totale d'un arbre.

3) Commission Charte de l'Arbre

La commission s'est réunie une fois, le 19 avril 2017. L'occasion de présenter le bilan de la charte de l'arbre entre 2014 et 2017. Avec le nombre d'espèces planté et abattus depuis le début du mandat, ainsi que les raisons. La commission a également traité du sujet des arbres de la rue Léon Jouhaux qui appartient à un bailleur, et dont le patrimoine arboré était très dégradé. Ainsi que de la demande d'une entreprise qui dans le cadre d'une construction 88 avenue Carnot, a souhaité intervenir sur deux arbres appartenant à la ville.

Pour 2018, la commission se réunira afin d'adopter le nouveau règlement qui permettra de mieux encadrer les interventions sur le patrimoine arboré de la ville.

4) Permis de végétaliser

Le permis de végétaliser a pour ambition de donner les moyens à la population de pouvoir occuper des parcelles sous-exploitées en les jardinant elle-même. C'est un outil d'expérimentation sociale et environnementale. Il a été adopté par le Conseil Municipal du mois de mai.

Il a pour but d'augmenter la présence du végétal en ville, d'adapter la ville au changement climatique, et de répondre à nos engagements de la Trame Verte et Bleue et du Plan Climat Air Energie Territorial de la Ville de Bondy.

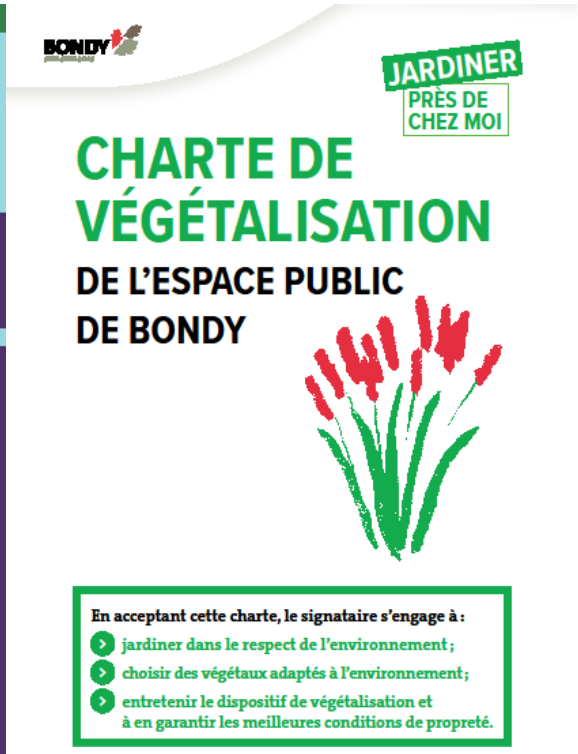

Le projet a pour origine la volonté politique de Mme La Maire, de l'élu développement durable, ainsi que des services techniques de la ville. Aussi, suite à la réalisation d'un diagnostic sur les espaces verts, le plus souvent en pieds d'immeubles (GUP), a été identifié certains espaces sous-exploités, et notamment propices aux dépôts sauvages et jets de déchets en tous genres. Or, ces espaces sont identifiés comme ayant un fort potentiel pour l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Les projets déposés doivent présenter un intérêt communal, en donnant une nouvelle vie à des parcelles délaissées, par la participation active des habitants. Ainsi, tous les Bondynois sont concernés par cet appel à participation, et n'importe quel espace identifié par les porteurs de projet peut être proposé. Afin d'obtenir son permis de végétaliser le porteur doit :

- Identifier une zone qu'il souhaite jardiner
- Remplir le permis disponible en mairie ou sur internet
- Lire, approuver, et signer la charte de végétalisation
- Retourner le permis à la ville, présentant son projet et son emplacement

Par la suite, la faisabilité d'implanter leur projet sera étudiée par un comité de pilotage réuni en jury.

La charte de végétalisation permet de s'assurer de la bonne compréhension des enjeux pour nos porteurs de projets. Elle vient leur donner les outils pour que leur

projet soit durable. Elle protège aussi la ville sur la mauvaise tenue d'un projet. En effet, la charte précise que :

« En cas de défaut d'entretien ou de non-respect de ces règles, la Ville de Bondy rappellera au demandeur ses obligations et pourra sous vingt jours, en l'absence de réponse, mettre fin au permis de végétaliser. »

Le dispositif a suscité une quarantaine de demandes de renseignements ou de contacts. Le site Internet permet notamment de mettre en lien des habitants qui souhaitent jardiner en bas de chez eux. Un retour leur est fait sur des propositions de lieux mais aussi des accompagnements. Pour l'instant, une dizaine de projets sont en cours et trois sont déjà visibles dans l'espace public :

- Deux pieds d'arbre par l'ACPE93 à la place Neurburger.
- Une convention pour l'accompagnement d'un potager partagé au jardin de la gendarmerie.

5) Concours des villes fleuries, obtention de la troisième fleur

Le 2 août 2017, les différents services de la ville ont préparé un parcours au jury des villes fleuries, en vue d'obtenir la troisième fleur.

Le jury a apprécié :

- la qualité de l'accueil et notamment la présence et la diversité des services (le nombre de représentants témoignant de l'intérêt pour le label)
- Générosité de l'information en direction de la population ainsi que pour les animations proposées.
- Collaboration avec les services techniques (sculpture sur bois).
- Charte de l'arbre pour la ville et pour les aménageurs.
- Le permis de végétaliser.
- Grande diversité végétale.
- La qualité du mobilier urbain.
- L'uniformisation de la couleur (bordeaux).
- Le développement des jardins partagés et leur rôle social.
- Les solutions pour limiter le fleurissement hors sol.

Le jury souhaite des améliorations sur :

Une meilleure gestion du temps lors de la visite, et une mise en valeur du label aux entrées de ville.

Le jury a donc pu proposer l'attribution de la 3ème fleur le jeudi 09 novembre 2017.

6) Concours des maisons et balcons fleuris

Cette année encore, ce sont 42 Bondynoises et Bondynois qui ont participé au concours des maisons et balcons fleuris.

Trois catégories ont étés récompensées :

- Catégorie 1 : Maison avec jardin visible de la rue
- Catégorie 2 : Balcon visible de la rue, décors sur la voie publique fenêtre, porte, mur fleuri
- Catégorie 3 : Immeubles collectifs : abords et façade

Les gagnants, 11 au total, ont reçus leur prix le jeudi 12 septembre lors d'un évènement au Grand Salon de l'Hôtel de ville.

7) Jardins partagés

Les jardins du bonheur, qui est un projet de développement social local en faveur du développement durable.

Localisation :

Au le sud de la ville, à proximité du centre socioculturel Sohane.

Les valeurs :

Fondé par les habitants sur une ancienne friche de 1040 m2 et confiés à une association, ce jardin redonne la joie de vivre aux habitants, qui l'entretiennent, mais aussi à ceux, qui de leur fenêtre profitent de cet espace. Autrefois lieu de non-droit, cet espace est devenu vecteur de lien social et diffuse les valeurs du développement durable autour de diverses thématiques : L'agriculture biologique, le compost participatif, l'embellissement du cadre de vie, la dimension éducative et formative, la gouvernance participative, l'épanouissement des individus.

Un jardin qui est écologique, doté de trois bacs à compost, ainsi qu'un bac extérieur venant compléter ce dispositif afin que les habitants y déposent leurs épluchures. A cette fin, les gérants ont pu être formés par l'établissement public de territoire pour la gestion du compost. A cela un récupérateur d'eau, une gestion zéro-phyto garantissant la qualité des légumes

produits et la prospérité des fleurs plantées. De la même manière, l'association concocte son purin d'orties en glanant celles qui poussent le long de la voie ferrée toute proche.

Ce jardin a été conçu également pour embellir le cadre de vie des habitants et pensé également comme un élément du paysage, structuré par ses allées. Ce dernier est d'ailleurs éclairé par un dispositif solaire à Leds. En pied de rue, une attention particulière a été portée sur le choix des clôtures.

L'association a organisé « la fête de la pomme de terre ». Le temps d'un weekend, les volontaires ont pu récolter les pommes de terre du jardin et repartir avec la production. Une seule obligation revenir le lendemain avec un plat à base de cet ingrédient et le partagé le temps d'un repas convivial.

L'association Jardin pour Tous propose des paniers de légumes biologiques issus du jardin à 2€.

ACPPBE (Association Portugaise de Bondy), Jardin potager et aromatique collectif, pédagogique et participatif.

Localisation:

Trois carrés de plantation situés au sein des jardins publics de l'ancienne Gendarmerie, Avenue Pasteur.

Les valeurs:

Ce projet collectif est une opportunité de créer du lien autour de valeurs qui parlent aux adhérents de l'association, et qui rejoignent les objectifs et valeurs du projet social du centre Brassens : le partage, la solidarité et le faire ensemble.

L'idée est une participation bénévole des adhérents qui se retrouvent régulièrement pour faire leurs plantations, le labour, l'arrosage et à l'occasion quelques ateliers bénévoles autour des bienfaits du jardin et des plantations (tisanes, aromatiques, ateliers senteur et gourmands), ateliers pédagogiques sur les cycles du sol, de l'eau et de la germination, un atelier ludique (construction d'épouvantails) pour les enfants, etc.

IV) SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

1) Démocratie participative

Depuis plus de trois ans le pôle démocratie locale s'attache à dynamiser les instances de démocratie participative de la Ville. Ainsi, cinq conseils de quartier, et un conseil des sages se réunissent régulièrement pour échanger et faire des propositions sur les enjeux qu'ils perçoivent pour la ville. Le Conseil des Jeunes ne s'est pas réuni cette année, faute d'animation et de projet fédérateur.

L'objectif global du pôle est de permettre une meilleure appropriation des actions de la municipalité par les habitants et de leur donner un véritable pouvoir d'agir sur leur quotidien, leur cadre de vie. Et ce notamment via les conseils de quartier qui sont dotés d'un budget dont ils sont maîtres.

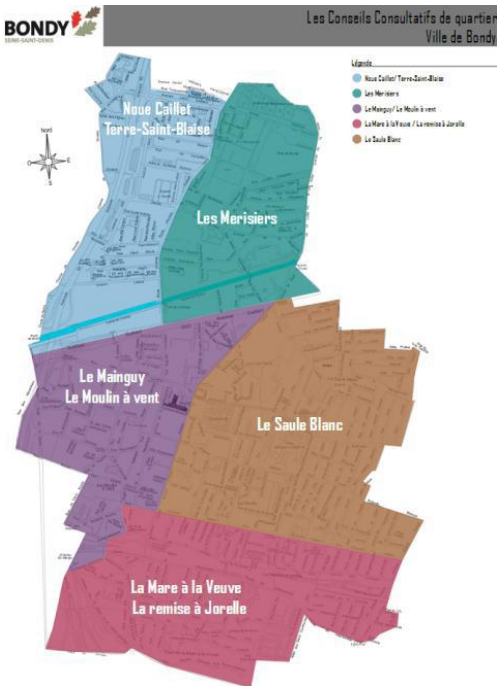

Les objectifs :

- Permettre la transparence et la lisibilité de l'action publique ;
- Répondre aux interrogations et demandes d'information des habitants et de les accompagner dans leurs projets visant à améliorer leur cadre de vie.

Le service en chiffre :

- 2 agents
- 5 Conseils de Quartier
- 1 Conseil des Sages
- 4 à 5 réunions par instance
- 20 personnes en moyennes présentent à chaque Conseil de Quartier / 30 à chaque Conseil des Sages

Les Conseils des Quartier (CCQ)

Les CCQ ont porté de nombreux projets cette année :

- CCQ Noue Caillet :

Prévention de la consommation d'alcool sur la voie publique (panneaux d'interdiction de consommation – en cours de pose Jardin Victor Hugo)

Pose d'une caméra de vidéo verbalisation pour limiter les stationnements gênants et dangereux

Achat de figurines « PIETO » pour faire ralentir les automobilistes aux abords des passages piétons empruntés par les enfants sur le chemin de l'école

- CCQ Merisiers :

Achat de figurines « PIETO » pour faire ralentir les automobilistes aux abords des passages piétons empruntés par les enfants sur le chemin de l'école.

Achat d'une figurine « PIETO VELO » pour faire respecter la piste cyclable le long du Bois de Bondy

Achats de bancs et de tables de piquenique pour agrémenter le square Benhamou

Financement d'un ralentisseur pour apaiser la vitesse rue du 4 septembre

Organisation d'une collecte de vêtements sur le quartier, pour donner aux restos du cœur.

- CCQ Mainguy :

Achat de figurines « PIETO » pour faire ralentir les automobilistes aux abords des passages piétons empruntés par les enfants sur le chemin de l'école.

Financement d'un espace Fitness en plein air sur le quartier

- CCQ Saule Blanc :

2 distributeurs de sacs pour déjections canines.

Un radar pédagogique

Achat de figurines « PIETO » pour faire ralentir les automobilistes aux abords des passages piétons empruntés par les enfants sur le chemin de l'école.

- CCQ Mare à la Veuve :

Fermeture de l'arrière du parc de la Mare à la Veuve (donnant sur la Zone Marcel Dassault)

Travaux d'aménagements permettant l'ouverture du square Alcacer do Sal

Le Conseil des Sages

C'est une instance qui n'a pas de budget pour financer des actions en propre. Un groupe de travail se réuni cependant fréquemment sur la mobilité des séniors, pour trouver des solutions adaptées à leurs besoins. Une fois par an, une sortie est organisée pour partir à la découverte d'un autre territoire et partager un moment de convivialité.

Le conseil citoyen

Le Conseil Citoyen s'est constitué en association, autour d'une dizaine de membres très actifs. Ils ont bien atteint leur objectif de fonctionner en autonomie par rapport aux services et élus municipaux, et ont même prévu un projet pour aller à la rencontre des habitants et se faire connaitre.

Perspectives

- Diffuser plus largement la culture de la participation au sein des services de la Ville.
- Développer les actions transversales à toutes les instances.
- Monter des sessions de formation pour les élus président des instances.

2) Commission téléphonie mobile

La Commission Téléphonie mobile veille au respect d'un certain nombre de dispositions relevant notamment des codes de l'urbanisme, de l'environnement, des postes et communications électroniques lors de l'installation d'une antenne-relais. Les règles applicables varient selon la taille et l'emplacement de l'équipement. Les collectivités locales doivent observer un principe d'attention (c'est-à-dire le respect dû aux craintes des citoyens même si elles sont sans justification scientifique, une inquiétude collective pouvant elle-même être considérée comme une question de santé publique) visant à prendre en compte les préoccupations du public en favorisant la communication, l'information et la concertation permanente avec les

collectivités locales et le public, et en conservant l'objectif général de contenir l'exposition moyenne de la population tout en maintenant une couverture satisfaisante et une qualité du service, conformément aux obligations des opérateurs du fait de leur licences d'exploitation. La commission est composée d'élus, de représentants associatifs, de représentants des Conseils de Quartiers et de représentants des services. L'objectif est d'assurer plus de transparence sur ces questions en vue de pouvoir informer les citoyens sur ces projets.

En 2017, 6 commissions se sont réunies et ont permis d'encadrer le déploiement de 12 antennes.

La problématique rencontrée en 2017 était liée au déploiement des compteurs dit intelligents « Linky » et « Gazpar ». Ces compteurs défrayant la chronique, La ville porte une attention toute particulière au déploiement de ces compteurs. S'ils doivent à terme pouvoir être un outil afin de réguler la consommation de gaz et d'électricité pour le consommateur, leur pose doit se faire en toute transparence, en prenant en compte les inquiétudes des Bondynois. Le compteur gaz intelligent « Gazpar » n'est pas encore déployé sur la ville. Une réunion publique sera organisée courant 2018 afin de présenter la technologie au public. Concernant le compteur électricité Linky, son déploiement est prévu jusqu'en juillet 2020 sur la commune de Bondy.

3) Vie associative

Nouvelle organisation :

En 2017 la mission vie associative devient le service Vie associative et intègre le pôle sport jeunesse famille. Composé à présent de quatre agents, le service s'installe à l'ancienne gendarmerie. Ces nouveaux locaux permettent d'accueillir les associations dans des espaces adaptés.

Ces évolutions vont permettre à la fois de poursuivre le travail d'accompagnement des associations au quotidien mais également d'impulser une dynamique associative sur le territoire : développement du réseau, émergence de projets communs et transversaux (plusieurs services, plusieurs associations).

Actions :

Le forum de la vie locale : Cette année le forum a mis l'accent sur le développement durable avec l'accueil d'animations et d'activités de sensibilisation à la gestion des déchets (les fourmis vertes) et à la transition écologique (les petits débrouillards). Avec une

fréquentation de plus de 3500 personnes, la participation de 80 associations et une dizaine de services municipaux, le forum de la vie locale 2017 fut un succès.

Journée action de propreté association Baby Judo : en complément de la pratique sportive l'association proposer des actions éducatives et de citoyenneté. Cette action a eu pour objectif de transmettre aux petit.e.s adhérent.e.s. des valeurs de solidarité et de respect de l'environnement. L'action s'est déroulée en février 2017 sur trois quartiers : Blanqui, de Lattre de Tassigny et Noue Caillet. Cette action a été fortement soutenue par l'octroi d'une subvention de la municipalité et l'accompagnement logistique du service au montage du projet.

4) Le CCAS

Plusieurs services sociaux de la ville de Bondy ont déménagé durant l'année dans la maison Marianne, située aux 47-51 rue Louis-Auguste Blanqui. Ainsi, le Centre communal d'action sociale (CCAS), la Maison des parents et de la famille ou le Service infirmier de maintien à domicile, se sont installés dans des locaux mutualisés afin de former cette nouvelle structure dédiée à la famille, à la parentalité et à la solidarité. La ville compte également installer au sein de la maison Marianne un relais d'assistance maternelle.

On constate qu'il est parfois difficile pour un ménage de s'y retrouver entre toutes les aides existantes pour la rénovation de l'habitat. C'est pourquoi il est important que la ville soit en capacité d'orienter les administrés vers les structures compétentes pour répondre à leurs interrogations. Il est donc primordial de porter un même discours et d'être au fait des missions et compétences des différents acteurs ressources.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en œuvre la politique d'action sociale de la municipalité par le développement d'une action générale de prévention et de développement social. Il contribue ainsi à la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes. Ses missions sont d'accompagner les familles, favoriser les solidarités et le lien social, et de combattre l'isolement des personnes âgées.

Le CCAS est intervenu sur trois missions afin de réduire la fracture énergétique des ménages. En effet, il est établi qu'au-delà des gros travaux de rénovation, des gestes simples peuvent permettre de réaliser de véritables économies d'énergie, et donc de réduire ses factures. On estime que l'adoption d'éco gestes peut permettre de réduire les factures énergétiques de 7% à 20% environ. Des informations simples peuvent donc être transmises, lors de temps formels ou non (dans le cadre de diverses activités de la ville.) Il est aussi pertinent de s'appuyer sur les enfants (compétence scolaire) pour diffuser les éco gestes dans le logement.

Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables. Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité. L'établissement du dossier et sa transmission constituent une obligation, indépendamment du bien-fondé de la démarche ». Le CCAS peut intervenir soit dans le cadre de ses missions obligatoires, soit dans celui de missions facultatives.

Le CCAS a mené 3 actions de développement durable sur l'année :

- **Action collective sur les éco-gestes :**

Un intervenant EDF et 1 stagiaire CESF ont fait une intervention auprès du public seniors afin de montrer comment avec des gestes simples faire des économies sur leur facture.

Présentation de la facture comment la lire à quoi correspondent les différents prélèvements. Un power point présentant les pièces de la maison avec notamment les électro ménagers. Objectif faire des économies sur la facture.

20 participants

- **Forum des services – Stand Veolia**

Présenter des outils qui permettent d'économiser sur la facture d'eau exemple : (bonbonne pour les WC, bouchons du robinet…) comment repérer une fuite.

Après chaque présentation Veolia proposait un kit (pommeau de douche, bouchon, bonbonne et minuteur de douche) avec cette installation une économie d'eau est estimée à 40 %. Présentation d'un compteur et petit jeu qui permet de s'interroger sur les éco-gestes

120 participants

- **Distribution d'1 kit comprenant 2 ampoules LED, 1 pommeau de douche, 2 bouchons de robinet**

Les personnes se présentent au CCAS avec un avis d'imposition dont les critères correspondent à ceux de l'ANAH, se sont vu remettre ce kit, la campagne a duré 2 mois

300 participants

Mais aussi :

- Mise en place d'un partenariat avec le SIPPEREC : grâce à ce partenariat une enveloppe de 6 400€ sera redistribuée sous la forme d'une aide énergétique aux familles en grande précarité (dans la limite de 200€ par famille) ;
- De manière générale, le CCAS a travaillé à la mise en place de dispositif de suivi plus performant, de même pour la facturation des prestations. Par ailleurs, un travail sur la gestion des ressources a été effectué : formation du personnel, contractualisation, organisation de réunions d'échanges professionnels. Ces actions échelonnées sur plusieurs années sont donc à poursuivre.

Solidarité

Le service des solidarités accueille tous les publics et gère la gestion des aides légales et facultatives, ses missions se déclinent en 3 axes :

- L'instruction, dont l'objectif est de permettre soit l'ouverture d'un droit comme le RSA, soit de proposer une aide ponctuelle afin de soutenir une personne en difficulté. Ce travail permet aussi de repérer des situations en précarités et d'être un maillon entre les différentes institutions, cela permet également de prendre en charge des personnes s'éloignant de ces mêmes institutions. Chaque après-midi le service reçoit les urgences alimentaires, d'hébergement et de rupture de fluides.
- Le suivi social évitant la précarisation de certaines situations en lien avec les expulsions locatives, les ruptures d'hébergement, la domiciliation, les violences intra familiale et le surendettement.
- La prévention, la sensibilisation permet de lutter contre les exclusions, en visant des comportements à risque comme le surendettement, les impayés locatifs, la consommation d'énergie…

Projet de Ville RSA

Le suivi assuré par le Projet de Ville de Bondy s'articule autour de deux formes complémentaires d'interventions, les actions individuelles et collectives. Celles-ci sont organisées dans le but de permettre aux bénéficiaires de s'inscrire dans un processus d'insertion en qualité d'acteur social ayant une trajectoire singulière avec un parcours d'insertion qui lui est propre.

L'organisation du suivi des bénéficiaires répond bien entendu à un souci d'efficience, mais également à une volonté de spécifier le profil des personnes reçues (ancienneté dans le dispositif, mobilisation des personnes, etc.). De façon

complémentaire, cette organisation permet aussi de mesurer l'impact des politiques Départementales en matière d'insertion.

Toute personne résidant à Bondy peut trouver à Bondy Insertion :

- l'ensemble des informations concernant les modalités d'accès au dispositif RSA ;
- l'instruction de la demande après évaluation de sa situation ;
- la possibilité d'être accompagné dans son parcours d'insertion ;
- une première information d'insertion est donnée au demandeur lors de l'instruction de sa demande de RSA sur le dispositif local et le contrat.

Accueil et information du public

Les chargés d'insertion reçoivent le public. L'entretien permet de réaliser une première évaluation de la situation de l'allocataire. Confirmer l'orientation initiale du Conseil Général afin d'engager un parcours d'insertion socioprofessionnelle ou proposer une réorientation de parcours à l'instance de concertation locale (prioriser un parcours emploi avec le Pôle Emploi ou un parcours social avec le service social)**.** En moyenne les allocataires ont été reçus 2,5 fois.

Les pistes d'amélioration de gestion des flux

Le Projet de Ville s'est totalement réorganisé en insistant tout particulièrement sur l'accueil des allocataires, une démarche qualitative a été mise en place. En accompagnement individuel, le Projet de Ville a effectué un suivi régulier des personnes inscrites.

Des modifications ont été apportées aux différents points :

- La procédure de convocation des nouveaux bénéficiaires,
- La relance des anciens bénéficiaires inscrits antérieurement,
- Les réunions à thème et les réunions de coordination,
- Le développement de compétences et échanges de pratiques,
- Les démarches de formation.

Une attention particulière a été portée sur les nouveaux allocataires, la mise en valeur de l'accompagnement et le courrier joint pour les convocations aux actions collectives rappelant l'obligation de signature d'un contrat d'engagement réciproque et d'un suivi régulier.

Accompagnement individuel

Un accompagnement des demandeurs est proposé avec la formalisation d'un contrat réciproque par lequel la personne s'engage sur un projet réaliste et cohérent en fonction de ses besoins. Formalisé à la suite d'un entretien individuel, ce contrat implique personnellement le bénéficiaire vers plus de responsabilisation et les services dans le suivi et la proposition de moyens adaptés. Objectif : retrouver une dynamique de besoin, de demande, de désir en vue de faire émerger un projet d'insertion sur un temps plus ou moins long (6 mois en moyenne).

Des prescriptions sur les thématiques du logement, de la culture, de la santé et vers les différents acteurs du champ social sont ainsi faites afin d'orienter et d'accompagner au mieux le public concerné**.**

5) Les Centres socioculturels

La ville de Bondy regroupe trois centres socioculturels :

- Le centre Balavoine, au nord de la ville
- Le centre Brassens, à proximité de l'hôtel de ville
- Le centre Sohane, au sud de la ville

Nombre d'adhésions familiales : 1 030

Nombre d'inscrits aux activités régulières : 2 800 (dont 450 adultes inscrits aux cours de français/ 60 petits enfants à la Halte-Garderie / 330 enfants inscrits à l'accompagnement à la scolarité)

Nombre de personnes touchées par les différentes actions/animations : 5 000

Nombre d'associations accueillies : 38

Nombre de bénévoles régulièrement investis dans les actions des centres : 30

Coopération des 3 centres : 2 à 3 séminaires par an réunissant tous les agents des 3 centres. Des rencontres bimensuelles des directions des centres, 4 commissions de travail thématiques (Education/Famille/parentalité, Insertion, Accueil et Vie locale) se réunissant régulièrement dans un objectif d'échanger sur les pratiques, mener des projets en commun et mettre en cohérence le fonctionnement des 3 centres.

Les activités proposées dans les 3 centres :

Un volet accueil : mission centrale, au cœur du projet social, si l'accueil est une préoccupation de toute l'équipe, elle est néanmoins assurée principalement par un ou plusieurs agents dédiés.

Objectifs : Il s'agit d'accueillir tout type de public du quartier en termes d'âge, de culture, de catégorie sociale et d'être un lieu d'accueil de proximité permettant de répondre aux sollicitations des habitants. Il s'agit d'être un lieu :

- d'écoute, d'information, d'orientation en favorisant l'accès aux droits, de soutien aux démarches et d'accompagnement
- d'explication et de médiation avec leur environnement
- de repérage et de recensement des demandes et des besoins de la population (fonction observatoire)
- en capacité de susciter et favoriser la participation et l'émergence de projet

Actions : Accueil du public (sur place et au téléphone); enregistrement des adhésions et inscription aux différentes activités, information sur les activités du centre, les dates d'ateliers, sorties, fêtes… ; gestion des différents espaces ressources (salles, matériel, affichage, décoration, documentation …)) ainsi que les moyens logistiques afférents (plannings, cahier de prêt du matériel, cahier de présence,…) ; recueil et actualisation des informations utilisées pour l'information et l'orientation du public, lien des associations et groupes d'habitants (entre elles et entre eux) pour favoriser l'émergence de projets en accord avec les orientations du centre et favoriser leur participation à la vie du quartier

Volet Insertion :

Objectifs :

- Maintenir une attention particulière aux personnes fragilisées socialement (primo-arrivants, jeunes en insertion professionnelle, mères isolées, bénéficiaires des minimas sociaux, etc.)
- Amplifier les actions et les outils en faveur de l'autonomie professionnelle et sociale des personnes
- Lutter contre la fracture numérique
- Consolider le partenariat avec les acteurs locaux et la communauté d'agglomération EST-ENSEMBLE sur les questions d'insertion

Actions : Ateliers Sociaux Linguistiques (avec une halte-garderie pour les enfants des apprenants de Balavoine et Brassens), initiation à l'informatique, atelier CV et LM, accès aux droits, médiation sociale partagée (CAF), accès à la santé, ateliers socioéducatifs (couture, cuisine, …), informations collectives thématiques,

Volet Education enfance jeunesse :

Objectifs :

- Renforcer la place de la jeunesse dans les actions intergénérationnelles
- Accompagner et mobiliser les publics jeunes dans les projets collectifs, citoyens, et la vie du quartier
- Renforcer la participation et l'implication des parents dans le suivi éducatif et la réussite scolaire des enfants
- Renforcer le suivi autour de la réussite éducative, en luttant notamment contre l'échec scolaire
- Créer un réseau solide de partenaires autour des questions éducatives en renforçant notamment le partenariat avec les établissements scolaires

Actions : un ALSH enfants à Balavoine, un accueil jeunes à Sohane et à Brassens (ALSH du SMJ), accompagnement à la scolarité, animation de rue l'été (« aller à la rencontre des enfants, des jeunes et plus généralement des familles »)

Des activités en direction des familles :

Objectifs :

- Favoriser les relations intra et inter familiales
- Permettre aux familles d'être actrices dans la résolution de leurs problématiques
- Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs comme facteur d'éducation, de lien social et d'émancipation
- Consolider les liens intergénérationnels entre le public jeune et les adultes du quartier
- Développer et consolider le réseau de partenaires sur les questions de parentalité dans une logique d'animation globale

Actions : Soutien à la parentalité, ateliers parents-enfants, groupe d'échanges, séjours et aide aux départs en vacances, activités de loisirs visant le renforcement du lien parents-enfants pendant les périodes de vacances scolaires.

Activités artistiques et culturelles

Objectifs : Permettre à tous les publics l'accès à une offre culturelle et des pratiques artistiques

Actions : projets « A voix hautes » (lecture publique) et Eaux vives (Théâtre-dansé) avec Les Tréteaux de France, Démos (pratique musicale en orchestre), ateliers de découverte de la culture arabe avec l'Institut du Monde Arabe et visites à l'IMA, ateliers arts plastique, sorties culturelles (Muséades, Théâtre, danse, cinéma, expositions,…), projets autour de la lecture et expositions avec la Bibliothèque, visites de musées, visite du patrimoine d'Ile de France…)

Un volet Vie locale :

Objectifs :

- Développer l'animation, les solidarités locales et la participation des habitants à la vie de leur quartier (développer leur pouvoir d'agir et soutenir leurs initiatives)
- Favoriser la mixité de genre, intergénérationnelle, sociale et culturelle.
- Soutien à la vie associative, des habitants,
- Mobiliser les partenaires pertinents aux côtés des habitants sur des projets transversaux visant à l'amélioration sociale du quartier
- Repérer et créer du lien avec les différents acteurs sociaux (institutionnels, associatifs, habitants ressources...)

Actions : accueil des associations au sein des centres et accompagnement de leurs projets, projets menés en commun; participation aux Conseils Consultatifs de quartiers ; participation à la mise en place du conseil citoyen ; information, sensibilisation et mobilisation du public à ces instances de démocratie locale ; animation régulière d'instances de participation interne aux centres (comité des fêtes, conseil d'animation, conseil d'usagers) ; rencontres partenariales avec les acteurs des quartiers.

Semaine Bleue octobre 2017 :

Objectif : informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et les actions des associations.

Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « vieux » dans notre société.

Actions :

Atelier stop aux arnaques (Sensibilisation et alerte sur les risques encourus par les séniors en matière de pièges, escroqueries et autres abus de faiblesse).

Représentation théâtrale« des Murmures amoureux » (Théâtre-témoignage de 70 récits amoureux mené avec la collaboration de résidents en établissements pour personnes âgées).

Convivialité : Après-midi dansante animée par le chanteur Amaury (chanson française) ; Repas convivial et musical (chansons françaises avec de Riton La Manivelle) ; Dîner convivial préparé par les jeunes du quartier La sablière et partagé avec des séniors.

Cinéma-débat : La tête en friche

Santé-bien être : une randonnée parcours-santé dans la ville et une Sortie intergénérationnelle en forêt

Un concours de pétanque (avec le club des boulistes des Merisiers).

V) SENSIBILISATION ET ANIMATIONS

1) Education et culture

Le service en chiffre :

En chiffre :

- 6980 enfants
- 26 écoles
- 20 accueils de loisirs
- 5 550 participants aux TAP
- 66 ATSEM
- 110 agents de restauration
- 14 gardiens titulaires
- 20 agents de service titulaires en élémentaires
- 4 950 enfants déjeunent chaque jour à la cantine
- 1 630 enfants en moyenne les mercredis
- 178 animateurs
- 42 directeurs et adjoints

Les actions dans les écoles :

- Mainguy Guehenno : Entretien d'un potager
- Bethinger : Entretien d'un potager, et de bac à fleurs dans le cadre du projet jardinage sur les TAP (actuellement en cours de réalisation).
- Savary : Mise en place d'un atelier jardinage
- Salengro élémentaire : Potager en cours de réalisation
- Olympe de Gouge : Entretien d'un potager alimenté par un composteur, présence de trois poules qui sont nourrit avec des aliments non consommés de la cantine. Demande de deux nouveaux carrés potagers qui seront entretenus par l'école et le centre de loisir.

Lutte contre le gaspillage alimentaire :

- 1 200 repas transférés et non jetés sur les périodes de congés scolaires
- 2 808 € d'économie

Le SIPLARC a notamment choisi d'abandonner les repas thématiques pour proposer des repas bio plus régulièrement.

Bilan des spectacles organisés par le pôle Education :

Spectacles organisés par la Compagnie Cas'peut pas :

- Spectacles « Les Exp'air » organisé le vendredi 7 octobre 2016 à la salle Malraux, en partenariat avec le service arts et culture.

Une enquête futuriste pour trouver le coupable de la pollution !
En 3048, l'air est devenu irrespirable, les habitants sont de plus en plus malades, la situation se dégrade de jour en jour. Le ministère de l'air envoie donc l'un de ses experts, le Professeur Ozone, dans le passé afin de comprendre comment une telle situation a pu se produire et trouver le coupable de la pollution. Accompagné de son assistante Miss Pollen, ils arrivent à notre époque car « c'est maintenant que l'on peut encore changer les choses »; ils sont aidés dans leur périlleuse mission par Arthur et sa petite sœur Chloé.

Cette pièce pédagogique proposée aux enfants à partir de 7 ans présente aux enfants les problèmes liés à la qualité de l'air de façon originale et ludique; à travers des personnages attachants, ils comprennent l'importance de préserver l'environnement et de se responsabiliser.

480 enfants (classes du CE2 au CM2) présents sur deux représentations issus de 9 écoles élémentaires.

- Spectacle « Eaudyssée » organisé le mardi 6 décembre 2016 à la salle des fêtes, en lien avec le service des relations publiques.

Un voyage désaltérant, poétique et écologique. Le farfelu Professeur Javel, accompagné de Cologne, petite fille curieuse et espiègle, nous emmène dans un périple où l'on patauge, patouille et s'éclabousse. Une aventure de l'Afrique à l'Asie, de l'eau de mer à l'eau de pluie pour mieux comprendre l'eau et l'accès à l'eau potable !

Est-ce que la pluie et les larmes viennent de la même eau ? D'où vient l'eau du robinet ? Peut-on vivre sans eau ? Est-ce que la glace c'est de l'eau ? Pourquoi l'eau de la Mer Rouge est bleue ? Un spectacle où s'entremêlent conte, musique, marionnettes et vidéo. Une aventure écologique, ludique et poétique à partir de 5 ans.

520 enfants de la moyenne section au CE1 issus de 8 écoles ont pu bénéficier de ce spectacle.

Spectacle agréable, accessible (même si certaines notions méritent d'être retravaillées avec les enfants, en amont ou après le spectacle, notamment les plus petits), beaux visuels, enfants très réceptifs.

- Spectacles organisés dans le cadre de l'appel à projet prévention des déchets d'Est Ensemble, dont Bondy a pu bénéficier gratuitement.

« Néo, le dernier espoir de Gaïa », le lundi 21 novembre 2016 au sein de l'école élémentaire Pasteur, par la compagnie Etosha : Néo, le dernier espoir de Gaïa est un spectacle qui informe et sensibilise le public au développement durable, en lui faisant prendre conscience de sa responsabilité sur les questions environnementales, et en l'aidant à découvrir les alternatives de comportements et de consommation. Il aborde les thèmes du réchauffement climatique, des transports et de la mobilité, des économies d'énergie, de la prévention des déchets et du réemploi.

220 enfants d'élémentaire, issus de 6 écoles ont pu en bénéficier.

- « Le caddie sucré », le jeudi 1er décembre 2016 au sein de l'école élémentaire Noue Caillet, par la compagnie Tic-Tac théâtre :

Sensibiliser le jeune public à l'agriculture biologique et à réfléchir sur nos habitudes de consommation.

Au pays des Patatines, les pâtes poussent sur les arbres. Chaque jour, Patatrap et P'tite-Frite préparent de délicieux plats de Pâtes, accompagnés de sauces aux légumes du jardin, pour les Pataloux. Mais en ce jour très particulier, P'tite-Frite ne veut plus entendre parler ni de Pâtes, ni de légumes. Depuis sa rencontre avec Pomme-de-terre-dorée, elle rêve de sucreries que l'on trouve seulement dans le

monde merveilleux du supermarché. Elle se rendra compte, à ses dépens, que les légumes sont finalement bien meilleurs pour la santé surtout quand ils sont cultivés avec amour, bien-sûr.

Environ 150 enfants de 6 classes de la grande section au CE1 issues du groupe scolaire Noue Caillet – Camus – Jean Zay. Spectacle très interactif, adapté à un jeune public.

- La légende du Dieu Dragon 3 octobre à Bondy du spectacle en pièce jointe. 229 enfants le matin et 207 l'après-midi. Spectacle familial à partir de 6 ans

Dans un petit village de Chine, la sécheresse menace. Pour sauver les récoltes, la tradition veut que l'on sacrifie une jeune fille à Shen Long, le Dragon des Pluies. La voie de la modernité serait, quant à elle, de construire un barrage en rasant au passage quelques maisons. Pour sortir du dilemme et mettre fin aux discordes, la petite Derkomaï décide d'aller dans les montagnes à la rencontre du Dieu Dragon. Elle rencontre en chemin le mystérieux «Citrouille Amère», un Peintre-Ermite, qui lui apprend que les Dragons, ulcérés par la conduite des hommes, ont quitté la terre. Derkomaï se lance alors à la poursuite des Dragons disparus.

La formidable histoire du Dragon qui avait capturé la Pluie s'empare de la mythologie chinoise pour reformuler à sa manière une question toute contemporaine : que faisons-nous du monde qui nous entoure ?

2) Le service des sports

Le budget alloué aux sports en 2017 (BP) :

- Fonctionnement : 1 357 500 €
- Investissement : 8 500 €

En 2017, le service des sports à accompagner la création d'un espace Fitness sur le sud de la Ville, dans le quartier La Sablière. Cet d'espace sportif extérieur représente une opportunité pour se confronter à la pratique sportive pour tous. La spécificité de ce projet répond aux objectifs suivants :

- Démarche participative avec les habitants du quartier dans la réflexion la conception et les modalités de fonctionnement et d'utilisation de l'espace.
- Permettre à des jeunes et des parents du quartier de s'impliquer dans la pratique sportive
- Favoriser la mixité filles/garçons, intergénérationnelle, culturelle et sociale
- Lutter contre la sédentarité

- Favoriser le lien social

La livraison du nouvel équipement a eu lieu en mai 2017.

L'été du canal

L'édition 2017 a connu un franc succès avec une fréquentation de 62 126 passages soit une augmentation de près de 25 % par rapport à 2016. Soucieux de diversifier l'offre et toucher un plus large public, la planification s'est vue très diversifiée avec notamment une ouverture à la culture. La fréquentation des plus petits (-6 ans) a représenté près de 20 % de l'ensemble des passages, certaines animations étaient accessibles aux adolescents et adultes permettant une occupation du site par un public intergénérationnelle. A noter une légère diminution de la fréquentation sur les matinées qui sont ouverts en directions des publics de villes (service enfance et service jeunesse).

Cette année de nouveau les temps fort reposait sur les week-ends (les vendredis – samedis et dimanches) avec des activités complémentaire sur la berge côté Bondy. Ces activités ont permis de développer l'évènement en rencontrant un public plus important.

La diversité de l'offre de loisirs, le soutien des services des Villes de Bondy et de Noisy le Sec et l'investissement de l'équipe d'animation ont représenté les facteurs de cette réussite.

TOUT PUBLIC				**ALSH**			
	2017 *(2 fermetures partielles du site)*	**2016** *(1 fermeture de site)*	**2015** *(1 fermeture de site)*		**2017** *(2 fermetures partielles du site)*	**2016** *(1 fermeture de site)*	**2015** *(1 fermeture de site)*
Noisy-Le-Sec	17719	10408	10309	**Noisy-Le-Sec**	947	1152	902
Bondy	19824	12473	13477	**Bondy**	1014	1144	1252
Autres	24583	18308	18911				
Total	**52321**	**41489**	**42697**	**Total**	**1961**	**2296**	**2152**
Taux participation Bondy	**38 %**	**30 %**	**31,6 %**	**Taux participation Bondy**	**51,7 %**	**49,8 %**	**58,2 %**
Evolution /2016	**+26%**			***Evolution /2016***	**-14,6%**		

Les perspectives :

Les projets 2018 porteront en priorité d'une part sur le lancement du projet du Stade Gazzi (le programme ayant été arrêté au 4éme trimestre 2017) et d'autre part sur le

suivi du partenariat avec le Conseil Départemental concernant la salle Multidisciplinaire qui pourra permettre la pratique du Judo et de l'escrime. Cette nouvelle salle sera livrée en 2019 et elle est située à proximité du collège Brossolette. Elle permettra de consolider le projet de la classe Maîtrise Radio-France/Sport existant sur cet établissement depuis 2011.

3) L'IRD

L'IRD est un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) spécialisé sur les thématiques du développement durable et qui a pour mission de soutenir la recherche en partenariat avec les communautés académiques des pays en développement. En effet, l'IRD a un modèle original : le partenariat scientifique équitable avec les pays en développement, principalement ceux des régions intertropicales et de l'espace méditerranéen.

La Délégation Régionale Île-de-France de l'IRD à Bondy est un campus de recherche historique qui porte un projet de changement fondé sur l'innovation : une ouverture sur la société et les territoires du nord comme du sud, une recherche participative, un écosystème de recherche engagé et innovant et un lieu d'expérimentation sur les enjeux de développement durable.

Lab3S, l'innovation responsable

Le Lab3S est un laboratoire de l'écologie urbaine pour une agriculture et une alimentation saine et durable : Sur le site de l'IRD, le projet permettra de valoriser les espaces verts du campus en les mettant en cohérence avec les activités de recherche de l'IRD, ses activités d'incubation (Bond'innov) et ses objectifs d'innovation responsable, de responsabilité sociétale et de développement durable.

Les espaces seront utilisés à la fois pour y développer des terrains d'expérimentations de recherche (espace toits-terrasses, serres tropicales, analyse des sols urbains et récupération de sols détériorés) tout en favorisant le développement d'activités à caractère économique et social. Dans ce projet ouvert sur le quartier, chercheurs, entreprises sociales, associations et entreprises travailleront main dans la main au développement de ce site à potentiel unique pour créer de la valeur économique, sociale et scientifique. Ce lieu a vocation à devenir le coeur du développement de l'innovation responsable sur le territoire dans les thématiques d'agriculture urbaine et d'alimentation saine et durable.

Un des premiers acteurs partenaire du projet est le Paysan Urbain, qui propose un modèle d'agriculture urbaine directement ancré sur le territoire où il intervient. Avec comme objectif de se positionner comme entreprise d'insertion et support de sensibilisation aux questions environnementales en milieu urbain.

Grâce au soutien d'Unilever, à travers sa marque Knorr, un potager urbain et scientifique sur lequel le Paysan Urbain et les chercheurs travaillent ensemble, a pu se mettre en place et amorcer concrètement le projet.

Le compostage et la valorisation des déchets organiques en milieu urbain, la récupération de sols, l'utilisation rationnelle de l'eau et de l'énergie en agriculture urbaine ou encore l'adaptabilité de certaines cultures potagères en milieu urbain, seront testés en collaboration avec les chercheurs de l'IRD.

Ainsi le couple recherche/entrepreneuriat social doit permettre une accélération de ses résultats et de l'essaimage du modèle d'agriculture urbaine.

Un outil de transformation culinaire est en cours de réflexion en lien avec le groupe Baluchon et d'autres partenaires de la restauration impliqués dans les circuits et l'économie sociale et solidaire, et la production agricole issue de ce potager sera intégrée dans la préparations de plats.

L'IRD s'ouvre sur les quartiers de ville

Lancement du projet LAB3S – 27 juin 2017

Un après-midi d'activités pédagogiques : vélo à smoothie et sensibilisation à la consommation des invendus, construction d'une station météo, atelier de plantation d'un potager, atelier de création d'un technosol

Nombre d'élèves : une vingtaine d'élèves de CP

Animation d'un stand lors de l'événement organisé par la Mairie à l'occasion de la semaine européenne du développement durable – 3 juin 2017

Activités de sensibilisation aux Objectifs du Développement durable et aux activités de recherche de l'IRD : chamboule-tout des ODD, jeu de sensibilisation sur la saisonnalité des légumes, atelier de création de technosols, jeu de sensibilisation aux gestes quotidiens responsables, quizz sur les recherches menées à l'IRD.

Animation d'un stand lors du Forum de la vie associative organisé par la Mairie

Activités de sensibilisation aux ODD et aux activités de recherche de l'IRD : chamboule-tout des ODD, jeu de sensibilisation sur la saisonnalité des légumes, atelier de création de technosols, jeu de sensibilisation aux gestes quotidiens responsables, quizz sur les recherches menées à l'IRD.

Journée AfricaIsCallingYou – 27 septembre 2017

Une matinée d'activités pédagogiques autour des sols sur 4 ateliers : visite d'un élevage de termites, découverte du serious game *Termitia*, atelier de création d'un technosol, atelier « insectivore » autour de la découverte des insectes et de l'enthomophagie.

Nombre d'élèves : environ 45, 2 classes de CM2

Une après-midi autour des termites : projection du documentaire *La Citadelle assiégée* et visite d'un élevage de termite avec la chercheur Corinne Rouland-Lefèvre.

Nombre d'élèves : une quinzaine de 2 centres de loisirs différents

Au total, plus d'une centaine d'élèves entre 7 et 11 ans ont été sensibilisés aux enjeux du développement durable, aux activités de recherche de l'IRD et aux expérimentations scientifiques mises en place sur le Campus de Bondy sur les thématiques de l'écologie urbaine et la transformation alimentaire.

4) Unis- Cité

Unis-cité a pour objet d'animer et de développer des programmes de service civique pour les jeunes, en proposant à des jeunes de toutes cultures, milieux sociaux, niveaux d'étude et croyance, de mener en équipe pendant une période de six ou neuf mois et à temps plein, de projets de service la collectivité, tout en leur apportant une aide matérielle, un soutien individualisé dans l'élaboration de leur projet d'avenir, et une ouverture sur la citoyenneté.

De janvier à juin, ce sont 6 services civiques ont animés deux programmes.

Le programme Médiaterre : L'objectif global était de contribuer au changement de comportement des habitants en matière de développement durable :

- Amélioration du cadre de vie:
    - nature en ville (espaces verts, jardins partagés)
    - biodiversité (cycle de la nature, faune et flore)
- Sensibilisation au tri des déchets (éco-gestes)
- Réduction des consommations d'eau et d'électricité (éco-gestes)

Les animations proposées :

«Troc Solidaire à la Sablière» 30 personnes

«Journée Embellissement du quartier» 50 personnes

«Bar à eau à la Sablière» 51 personnes

Le Défi Médiaterre en chiffre :

Nombre de familles accompagnées au départ : 3

Nombre de familles à l'arrivée : 3

Trophée remporté : local

Économies réalisées par la famille gagnante : 365 kWh

Impact auprès des bénéficiaires :

- apprentissage des éco-gestes
- économies sur les énergies
- citoyens plus concernés
- création d'un lien fort avec les volontaires

Auprès des volontaires :

- apprentissage des éco-gestes
- montage animation
- prise de parole en public
- entretien d'un réseau partenarial

Le programme Intergénéreux : L'objectif global est de rompre l'isolement des personnes âgées et de promouvoir le lien intergénérationnel. Les services civiques ont donc effectué des visites à domicile auprès des personnes âgées isolées identifiées par les volontaires en lien avec les différents acteurs du quartier (Centre Social, ICF, l'Amicale des locataires et le CCAS) via 5 axes :

- bien vivre avec la joie et en forme
- bien vivre ensemble
- bien vivre dans le monde d'aujourd'hui
- bien vivre chez soi dans un logement adapté
- bien vivre dans sa ville

Cela a permis de créer du lien intergénérationnel auprès des personnes âgées en menant des temps collectif autour de la mémoire du quartier. Plusieurs animations leur ont été proposées :

- «Produits de beautés maison» 12personnes
- «Atelier cuisine» 14personnes
- «Atelier Cosmétique» 4personnes

Impact :

Une amélioration du moral chez les personnes visitée et une confiance qui a permis une ouverture sur des échanges.

Certaines personnes qui ne sortaient pas, ont pu se déplacer dans leur quartier et avoir des activités en extérieur.

5) Appel à projet : Bondycycle

La Société du Grand Paris a lancé comme chaque année, en avril, un appel à projets portant sur 5 expérimentations pour 5 sites sur les grands thèmes de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics. L'objectif est de faire en sorte que chaque pôle de nouvelle gare fasse l'objet d'une expérimentation à terme. Le programme sera co-piloté avec le STIF, en lien avec les collectivités pilotes de pôle.

Le thème du 1er appel à projets lancé en avril dernier concerne les « Nouvelles mobilités actives, électriques et numériques ». La SGP a donc sollicité pour ce premier appel à projet Est Ensemble qui est pilote de l'étude du pôle Bondy pour lancer une démarche innovation sur la Gare de Bondy dans le cadre du programme d'innovation de l'Unité espace publique et intermodalité de la SGP. La thématique du vélo a été identifiée comme pouvant correspondre à cette démarche.

Pour cette expérimentation d'une durée de 6 mois la Société du Grand Paris a prévu un financement de l'ordre de 50 000€.

Ainsi, le 19 septembre, le projet associatif Bondycycle a pris place en gare de Bondy.

Sur le futur site de la ligne 15 Est du Grand Paris, Bondycycle a pour objectif de développer l'usage du vélo dans la ville de Bondy. C'est une offre de service visant à développer l'usage du vélo et à accompagner les cyclistes dans leurs déplacements quotidiens. Il s'appuie sur un partenariat entre Villavel-Efficacity, SoliCycle, Cyclez et Altinnova. Les cyclistes peuvent se former à la réparation de leur vélo, louer des vélos pliants et électriques pour des longues durées et stationner leur vélo à proximité de la gare.

L'objectif général de la solution est la mise en place d'un véritable « ECO-SYSTEME VELO » permettant de développer l'usage de ce mode à Bondy avec la gare comme nœud central.

- Services d'entretien de vélos en gare. Les ateliers seront le mardi, jeudi et vendredi selon le calendrier suivant :

  Mardi 7h30-14h30 – service de réparation

Jeudi 14h30-19h30 – autoréparation & 18h-20h des cours du soir de mécanique

Vendredi 14h30-19h30 permanences conviviales d'autoréparation Tarif : 16 € pour une famille pour 6 mois (accès à tous les ateliers du 93)

- Service de location longue durée de Vélos à Assistance Electrique : Via une application Smartphone dédiée, il sera possible de louer un vélo à assistance électrique pour une durée de 1 mois. La remise des vélos s'effectue les mardis, jeudis et vendredis. 10 vélos électriques seront en location à la gare (35 €/mois + caution)

  Un local de stationnement innovant et sécurisé sera installé à la gare en novembre.

- Un stationnement innovant et sécurisé : Pour 5€/mois, il sera possible de réserver une place dans un abri sécurisé situé près de la gare. La réservation se fera via l'application commune au service de location de Vélos à Assistance Electrique.
- Animations vélo sur le territoire : Tous les samedis de 15h à 18h à partir de ce samedi 16 septembre jusqu'au 16 décembre, derrière le centre social Sohane. Cette initiative est portée par l'association Etudes et chantiers et permet de créer des emplois.

VELIGO

Véligo est un service d'abri sécurisé pour vélos, équipé d'une station de gonflage électrique proposé aux détenteurs d'un pass Navigo.

6) Date Limite

L'application "DATELIMITE" a pour but de lutter contre le gaspillage alimentaire et les bio-déchets, de revitaliser les commerces de proximité, et de donner un accès pour tous à une alimentation plus saine.

DATELIMITE est une application géo localisée, qui offre une visibilité immédiate, simultanée et en temps réel, de toutes les promotions locales à tous les consommateurs qu'il s'agisse des marchés, des producteurs, des commerçants ou encore des salons… L'application vise ainsi à réduire les invendus, limiter les Bio-déchets, et donner accès à tous à une nourriture saine.

Gratuite, sans inscription ni notification, les consommateurs se rendent sur www.datelimite.net et bénéficient d'offres à prix réduits, sur de nombreux produits frais, en surplus ou en surproduction (qui sans cette offre sont destinés à la poubelle), émises par les commerces autour d'eux, dans un rayon de 2 à 3 km. Les commerçants postent en temps réel des offres (2 à 72 heures) à prix réduits.

Les commerçants s'inscrivent sur www.datelimite.com gratuitement et postent immédiatement leurs annonces.

Gratuite pour tous les commerçants les 6 premiers mois, elle sera ensuite commercialisée à un prix plutôt modique, entre 6 à 12€ par mois, par commerce (en fonction de la densité de la population de l'agglomération, géolocalisation durable), pour 20 annonces par jour, visibles par 20 000 personnes simultanément.

De plus, DATELIMITE fait partie de GreenIT.fr, communauté d'acteurs portant une réflexion sur les enjeux du numérique durable / responsable.

7) Semaine de la fraternité 2017

Objectifs du projet :

- Promouvoir les valeurs de la République et le vivre-ensemble.
- Prévenir les différentes formes de rejet de la vie en collectivité, le repli sur soi.
- Favoriser le vivre ensemble, les espaces d'échanges et de rencontres intergénérationnels.
- Valoriser les initiatives fraternelles et citoyennes mises en œuvre tout au long de l'année à Bondy.

Contexte :

Une partie de la population de la Ville de Bondy se paupérise (l'élargissement récent de la géographie prioritaire en témoigne) et dans un même temps connait un phénomène de gentrification avec de fait un risque accru de « séparation » entre des habitants d'origines culturelles et sociales très diverses.

Face à des replis identitaires ou tentatives de replis, il est d'autant plus nécessaire de faire une promotion active des valeurs de la République, en favorisant échanges, débats rencontres, événements participatifs autour de celles-ci.

Depuis plusieurs années et jusqu'en 2015, la Ville organisait le mois des Egalités, manifestation transverse pilotée par la coordination des centres sociaux, autour des problématiques de promotion de l'égalité femmes/hommes, d'accès aux droits et de lutte contre le racisme et les discriminations.

Il avait été fait le constat à la suite de ce mois des Egalités 2015 d'une difficulté à mobiliser le public sur un mois d'événements. En dépit de la qualité des intervenants, certains débats avaient rencontré un public limité, reflétant partiellement la diversité de la ville. L'idée a donc été de lancer dès 2016 une manifestation gardant la transversalité du mois des Egalités et le pilotage au sein du pôle Sports/Jeunesse/Famille mais sur un temps plus court (10 jours) et mettant en exergue le troisième pilier de notre tryptique républicain : la Fraternité.

Déroulement de la manifestation : du 17 au 25 mars 2017, ponctuée par une série d'événements permettant d'inclure symboliquement la journée du 21 mars. Toutes ces animations ont eu lieu dans une dizaine de lieux différents de la ville (espaces publics, centres sociaux, Auditorium, Hôtel de ville, Ferme Caillard,…)

Une programmation éclectique et participative : un happening sur le marché de la gare pour communiquer sur l'événement et recueillir les messages de la Fraternité, une pièce de théâtre professionnelle et une autre amateur avec les enfants de l'AEPS du centre Sohane, une scène ouverte de Slam de lecture de poèmes réunissant des collégiens de Jean Renoir et des apprenants en ASL du centre Brassens, trois expositions dont celle des Tirailleurs Sénégalais réalisées par les accueils de loisirs Jeunesse, une animation « hand fauteuil », 4 projections/débats, 2 rencontres (une sur la laïcité et l'autre sur la solidarité internationale), un lâcher de ballons avec les messages de la fraternités.

Le nombre de personne ayant participé à cette semaine de la Fraternité est évalué à 1 500 Bondynois (enfants, adolescents, jeunes adultes, adultes et séniors) issus de différents milieux socioculturels provenant de tous les quartiers de la ville avec des temps forts comme le lâcher de ballons avec plus de 200 participants, de tous âges et d'origines diverses. Cette mixité des publics est particulièrement à souligner comme élément essentiel du vivre et partager ensemble. Les rencontres, plus confidentiels en termes de nombre de personnes touchées ont néanmoins permis des échanges de qualité appréciés par l'ensemble des participants.

Les temps forts de cette semaine de la Fraternité :

L'ouverture et la clôture de l'événement ont été des incontestables réussites et de beaux moments de Fraternité mêlant un public intergénérationnel et familial et de diverses origines.

Le lâcher de ballons : l'idée est de conclure cette semaine par un événement participatif et symbolique sur l'Esplanade de l'Hôtel de Ville à destination de tous les Bondynois s'appuyant sur un travail de préparation en amont conduits avec les publics et associations des quartiers prioritaires.

Nous avons recherché un équilibre entre des événements sous une forme plus réduite, organisé dans les quartiers prioritaires ou à proximité (Maison de la jeunesse et des services publics, Maison Marianne (Blanqui), Espace Mandela (Blanqui), pôle collège ouvert de Curie et centre socioculturel Sohane (Quartier Sablière) et des événements plus large à l'hôtel de ville.

Comme pour la précédente édition, l'accent a été mis sur la participation des habitants en utilisant davantage le levier des associations, conseil de quartiers et conseil citoyen.

Le retour des usagers ayant vécu les deux premières éditions de la Semaine de la Fraternité a été encourageant et traduit le besoin de rencontres, d'échanges, de prendre part à des événements festifs.

Par ailleurs, notre objectif de réaliser plus d'événements sur les week-ends afin de permettre au plus grand nombre d'y participer a été également atteint avec une programmation importante sur les 2 samedis.

Il en est de même dans l'équilibre dans la programmation entre les lieux de la tenue des événements. La communication (diffusion « toutes boîtes » et le happening au marché) a permis une meilleure diffusion de l'information.

Participation des services : Cette semaine de la Fraternité a représenté une meilleure mobilisation des services de la ville du pôle Sports/Jeunesse/Famille (centres socioculturels, jeunesse/PIJ, Maison des parents…) mais aussi d'autres services (Culture, Enfance, CCAS) pour la préparation et le déroulement de cette initiative.

Plusieurs associations sont venues contribuer à cette semaine de la Fraternité: Rayons de soleil, l'amicale du Potager, Liens et culture, Soleil Solidarité vacances, Oser ensemble, Une école dans mon village, Via le monde, LDH, Association des Marocains de France, Comité départemental de handball **et des intervenants bénévoles** : photographe bénévole (atelier Egalité F/H avec les enfants en AEPS à Balavoine), un juriste psychologue clinicien, un travailleur social, un chargé de mission Laïcité-diversité.

8) Bondy en fête pour une ville durable

La Semaine européenne du développement durable a lieu la dernière semaine du mois de mai. Durant cette période, le ministère chargé du développement durable invite les entreprises, les associations, les services publics, les collectivités et les établissements scolaires à promouvoir les principes du développement durable.

L'objectif de cette opération est de sensibiliser les Français aux enjeux du développement durable. Il s'agit également d'apporter des solutions concrètes et d'inciter chacun à adopter des comportements plus responsables.

Quels sont les objectifs ?

- Sensibiliser aux enjeux du développement durable
- Apporter des solutions concrètes pour agir
- Inciter à l'adoption de comportements responsable

A bondy, cet évènement s'est déroulé sur deux jours, le samedi 3 et dimanche 4 juin. Les animations proposées par la mission développement durable ont étés :

Le samedi 3 Juin 2017, des animations pour mettre en pratique le développement durable au quotidien

Horaires : 14h00 – 18h00

Lieu : Square du 19 mars 1962

- Stands éco-consommation animés par Est Ensemble :

  Animation très bien acceuillie par un publique plutôt mature. En effet, les familles venaient chercher des informations distribuées par Est-Ensemble via des prospectus, qui décrivaient des manières de consommer plus durablement au quotidien.

- Stand Activille, sensibilisation au gaspillage alimentaire, atelier cuisine avec les produits invendus des supermarchés

  Un atelier sur la cuisine des invendus qui s'est extrèmement bien déroulé, et qui a reçu un excellent acceuil du public.

- Stand gaspillage Eau, Unis-cité, atelier et des jeux sur comment mieux gérer la ressource eau

Un enjeu bien animé par les volontaires d'unis-cité. Les participants ont pu comprendre la bonne qualité de l'eau de notre robinet, et sa bonne utilisation pour limiter le gaspillage.

- Bar à insecte, pass Zen, découverte des variétés d'insectes comestibles et sensibilisation à une alimentation trop carbonné

  Ce sont les plus jeunes qui se sont rués sur les insectes et le vélo. En effet, ils ont pu comprendre les enjeux de développer un autre type d'alimentation en goutant des vers, sauterelles et grillons. Ces produits maintenant commercialisé, étaient séchés et assaisonés.

- Animation vélo smoothie, pour mixer les fruits à la force des jambes, Pass Zen

  Mais pour ceux à qui la bestiolle ne passez pas, ils ont pu digérer le tout avec un smoothie mixé par l'activation d'une dynamo reliée à un vélo. Un belle réussite qui a permis d'attirer le public, qui s'est ensuite dirigé vers les autres stant.

- Stand IRD, mini-jeux autour du développement durable et des recherches de l'IRD pour les distribuer

Les participants ont pus en apprendre un peu plus sur les travaux des chercheurs de l'IRD.

- Stand Pommes d'Amis, produits bios et circuits courts

L'AMAP Pommes d'Amis a pu présenter l'importance des circuits courts, et d'une production bio. Les participants étaient invités à poursuivre cette rencontre à la ferme Caillar située juste à coté de la mairie.

Le dimanche 4 juin, des animations autour du vélo

Horaires : 10h00 – 18h00

Lieu : Esplanade Claude Fuzier (devant la mairie)

Bourse aux vélos (troc, achat et vente de vélos d'occasion pour petits et grands) et atelier de réparation de vélos, organisé par Aux Pignons Sur Rue.

- Dès 10h : Accueil des vendeurs et réparation des vélos à vendre
- Après-midi : Vente des vélos et atelier de réparation ouvert à tous
- 17h-18h : Restitution des produits de leur vente aux vendeurs

Les ateliers de réparation ont eu un franc succès. Les membres de l'association ont su être pédagogue, et expert pour trouver une solution à chaque vélo. La bourse a bien fonctionnné, surtout pour les enfants qui pouvait repartir avec un vélo à moindre cout.

15h-18h : Ateliers d'initiation et de sensibilisation à la sécurité routière par l'association Bicyclaide. (demander aux enfants de ramener leur vélo)

Esplanade Claude Fuzier (devant la mairie)

- Animation d'une séance d'initation au vélo / remise en selle pour apprendre aux participant-e-s adultes à tenir en équilibre sur un vélo et à se déplacer en sécuritié en milieu urbain
- Parcours ludique adapté aux enfants : recherche d'équilibre, regard de trajectoire, panneaux de direction, séquences de freinage et d'évitement d'obstacles, course de lenteur

L'espace réservé se prête entièrement à l'activité : plat, suffisamment large pour intégrer un rond-point dans le parcours, avec une aire en pente douce pour permettre les premières sensations d'équilibre pour les adultes. Le parcours est diversifié et reprend les principaux panneaux destinés aux cyclistes : double sens cyclable, piste obligatoire et recommandée, voie partagée, ainsi que quelques panneaux généraux : rond-point, stop, virage, passage piéton.

Une bonne trentaine d'enfants a suivi le parcours. Les vélos mis à disposition de ceux qui n'en avaient pas n'ont pas suffi à répondre à la demande, un système de prêts solidaires de vélos s'est mis en place en complément.

9) La coopération décentralisée

Depuis 2010, la Ville de Bondy s'est engagée dans une démarche de coopération internationale avec la Ville palestinienne d'Al Ram.

Cette coopération est basée sur les échanges d'expérience et de bonnes pratiques entre professionnels sur la thématique de l'action socioculturelle.

Le 1er projet inauguré en 2014 fut le centre socioculturel municipal d'Al Ram. Depuis 2016, les deux collectivités se mobilisent autour du projet de bibliothèque jeunesse et

parentalité élaboré dans la continuité du 1er projet. En effet, l'objectif et d'accompagner la Ville d'Al Ram au développement d'un service public de qualité dans les domaines de l'action social, la culture et l'éducation populaire.

En mai 2016 une mission technique composé d'agent municipaux (Culture, centres sociaux et relations extérieures) et de la directrice de la bibliothèque Denis Diderot à Al Ram a permis de préciser l'accompagnement de la Ville de Bondy qui portera sur :

- La définition d'objectifs stratégiques et d'un politique d'acquisition d'ouvrages en phase avec les attentes des habitants,
- La formation des agents municipaux: formation initiale et continue, intégration aux réseaux professionnels locaux,
- Le réaménagement des espaces et l'acquisition du logiciel de gestion bibliothécaire,
- La mise en place d'une offre d'activités autour de la lecture au sein et hors les murs.

Le Ministère des affaires étrangères Français ainsi que le ministère des autorités locales Palestinien soutiennent fortement le partenariat Bondy/Al Ram.

Les deux collectivités ont reçu, dans le cadre de l'appel à projet du fonds conjoint franco-palestinien, une subvention de 50 000€ sur trois ans.

De plus, dans le cadre de la journée de lutte pour les droits des femmes. La Ville de Bondy à octroyer une subvention à l'association Sunflower. Cette association œuvre pour les droits des femmes, l'insertion des jeunes et la défense de l'environnement, à Al Ram.

VI) ADMINISTRATION EXEMPLAIRE

1) Ressources humaines

La collectivité s'engage pour mobiliser et accompagner ses agents afin d'assurer un service public de qualité. La priorité est donnée :

- A l'acquisition et à l'actualisation des compétences, par le CNFPT (l'organisme de formation de la fonction publique territoriale) ou par des dispositifs internes (comme l'Ecole de la formation), par le renouvellement de l'offre de veille documentaire. Un plan de formation pluriannuel a été adopté à la fin de l'année 2016 pour formaliser les axes prioritaires ;
- Au développement du sentiment d'appartenance au collectif et à la valorisation des actions des services et des agents. Cela passe par les dispositifs d'échanges (« La DG à votre écoute », « La DRH vous informe »…), la reconnaissance des contraintes et pénibilités rencontrées par les différents métiers ;

- A l'assurance d'exercer le service dans les meilleures conditions, en prévenant les risques professionnels et l'absentéisme.

Quelques exemples :

- 255 agents inscrits au titre de l'Ecole de la formation interne pour des remises à niveaux, le développement de la culture territoriale (avec des interventions sur le développement durable), la préparation aux concours et l'acquisition de compétences métiers (outils bureautiques, éco conduite…).
- Un budget de 100 000 euros dédiés à la prévention des risques professionnels ;
- Une centaine d'agents formés au développement des bonnes pratiques managériales.

Les perspectives pour 2018 :

- Démarche de prévention des risques psychosociaux, avec la participation des agents et l'élaboration d'un plan d'actions ;
- Poursuite du déploiement du plan de formation, notamment sur la culture territoriale, l'accueil des usagers, les pratiques managériales ;
- Le développement des actions pour assurer l'égalité Homme – Femme (Charte de recrutement, formation des agents, guide de la parentalité, mise à jour du Guide sur les règles de fonctionnement interne notamment sur l'organisation des réunions de travail…);
- Le Plan de déplacement des agents (cf. ci-dessous) ;

Plan de Déplacement des agents

L'objectif est de promouvoir des déplacements plus propres pour les agents, ce qui permettrait d'une part de réduire les consommations de carburants et émissions de GES de la Ville, ainsi que d'améliorer la santé des agents de la ville.

La réduction des émissions liées aux déplacements des agents de la Ville est un enjeu fort du PCAET. Les conditions sur la Ville de Bondy sont particulièrement favorables au recours aux modes alternatifs à la voiture de service : proximité des sites municipaux, dispositifs de stationnement vélo installés récemment, etc. Par ailleurs, il est démontré que le temps de parcours est plus faible qu'en voiture jusqu'à 300m pour la marche, et 6 km pour le vélo. La mise en place d'un plan de déplacements doit permettre d'identifier les marges de manœuvre dont bénéficie la collectivité pour optimiser l'usage de la voiture individuelle tant à des fins professionnelles que personnelles (domicile – travail).

Détail de l'action à mener :

Un état des lieux interne des pratiques de déplacements des agents doit être effectué

Sondage des besoins des agents

Identification des actions à mettre en œuvre au sein de la collectivité

Actions pressenties :

- Acquisition (et meilleure gestion) de vélos et VAE pour les déplacements professionnels
- Installation d'un point réparation vélo au Garage
- Mise en place de l'indemnité kilométrique vélo (IKV) pour les agents
- Mutualisation des déplacements (notamment pour les livraisons et coursiers)
- Formations à l'éco conduite pour les agents amenés à conduire très régulièrement (économie théorique de 30% de carburant)
- Elaboration d'un document à destination des agents faisant état des temps de parcours marche / vélo entre les sites (en cours e réalisation par les référents DD)
- Augmenter la couverture des systèmes d'auto partage (passer de 60 à 100%) sauf éventuellement quelques véhicules utilitaires
- Communiquer sur les déplacements domicile – travail (co-voiturage, transports en commun, déplacements actifs)
- Echanges avec les organisations syndicales sur le télétravail

Les Ressources Humaines en chiffres :

- Budget fonctionnement : 45 574 697 €
- 989 équivalents temps plein
- 64% de femmes
- 36% d'hommes
- 41 agents au sein de la DRH
- 2 099 jours de formation
- Environ 20 000 paies annuelles traitées par la DRH

2) La gestion des déchets

Chaque année, plusieurs tonnes de déchets sont générées dans les bâtiments communaux par les agents et usagers. Les réduire (par la dématérialisation) et mieux les valoriser (par le tri) sont donc une manière de réduire l'empreinte environnementale de la Ville. Si l'impact carbone reste réduit (les déchets représentent 1% des émissions de GES de la Ville), la mise en place d'actions relatives aux déchets, qui concernent nos gestes quotidiens, est un levier important pour aborder les enjeux énergie-climat au travail. Par ailleurs de plus en plus de villes s'engagent dans la démarche « zéro déchet, zéro gaspillage » : la Ville de Bondy n'ayant plus la compétence déchet, son action doit se concentrer sur les gisements directement liés à son activité.

Marché Elise

Ce marché a été passé dans le courant de l'année 2016 en collaboration entre le service Commande Publique et le pôle Education avec la prise en main de son exécution tant technique que financière par le/la chargé(e) de mission Développement Durable.

Il a été réservé à des entreprises du milieu handicap. Il a été attribué à l'été 2016 (05 aout 2016). La durée du marché est de 1 an civil renouvelable 3 fois. Le marché prendra donc fin en cas de reconduction le 31 décembre 2019.

Ce marché a été divisé en 2 lots distincts :

Lot 1 : Déchets dits administratifs :

Sur le lot n°1, un rachat de matières premières est prévu à l'article 6.4 du CCAP. Il ne concerne que le papier et le carton. Les indices sont publiés mensuellement. Le rachat sera calculé une fois par an sur la base des indices du mois d'octobre. La présentation par le titulaire sera faite au mois de novembre de chaque année. Pour la 1ère année d'exécution du marché, les indices retenus seront ceux du mois de remise des offres et du mois d'octobre de l'année en cours. Ce rachat fera l'objet d'une déduction sur les demandes de paiement suivantes à compter de celle de décembre.

Lot 2 : Déchets dits électroniques

Ainsi, grâce au procédé ELISE, la ville de Bondy a recyclé:
9 626 Kilos de papier et de carton, soit l'économie de :

- 221 398 litres d'eau
- soit 1 925 douches de 8 minutes
- 48 130 KWH d'énergie
- soit la consommation de 96 frigos Combi C pendant 1 an

- 2 888 Kg de CO2 non rejeté
- Soit 2 allers retours Paris-New York en avion
- 164 Arbres épargnés
- Et 5 fois plus d'emplois crées !

79 Kilos de Capsules de café :

- Une capsule, c'est 90% de marc de café. Une fois récupéré, le méthane et le CO2 du marc seront transformés en énergie et en biogaz et sa matière organique sera utilisée comme compost et engrais pour la filière agricole.
- La réutilisation de l'aluminium permet d'économiser 95% de l'énergie nécessaire à sa fabrication primaire. Après récupération, il est refondu pour être réutilisé dans la filière industrielle.

167 Kilos de Cartouches d'encre

35 Kilos de Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques

13 Kilos de Piles

10 102 Kilos de déchets, sur ces 10 102 Kilos de déchets collectés, il y en a 9 999 kilos qui ont pu être recyclés. Elise a donc collecté 103 kilos de Déchets Industriels Banals qui ne peuvent pas être recyclés Les erreurs de tri de la ville représentent moins de 1%.

Lemon Tri

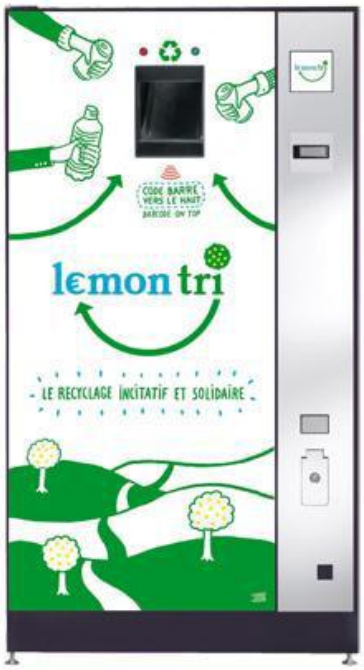

Lors de la mise en place des nouveaux distributeurs de boissons et de denrées alimentaires au 3ème étage de l'Hôtel de Ville, le prestataire a également fait appel à LEMON TRI qui a installé un appareil permettant le recyclage des gobelets, canettes et bouteilles en plastique. Mise en place de 3 nouveaux distributeurs de boissons au 3ème étage de l'Hôtel de Ville en 2016, peu énergivores, des produits café labellisé. Ces distributeurs offrent la possibilité d'utiliser sa propre tasse en lieu et place des gobelets. La société propose une offre de produits « Bien-être équilibre » et met en place le recyclage du marc de café.
LemonTri permet ainsi d'améliorer les taux de recyclage des emballages boissons en France. Après les avoir collectés, Lemon Tri les compacte sous forme de balles (des cubes de 200 kg) et les envoie chez des

partenaires, sélectionnés pour leur position géographique – tous sont en France et au plus proche du lieu de collecte – et leur efficience en matière de recyclage.
Les chiffres des quantités d'emballages récupérés sur 2017 :

- Canettes : 151
- Bouteilles : 171
- Gobelets : 3680

SIPLARC

La lutte contre le gaspillage alimentaire est l'un des axes forts de la politique nationale de réduction des déchets (programme national 2014-2020). La loi du 11 février 2016 est venue affirmer l'engagement du législateur et des pouvoirs publics à lutter contre le gaspillage, y compris dans la restauration collective. Compétente en matière de gestion des temps périscolaires des écoles primaires, dont le temps méridien, et disposant d'un restaurant municipal, la Ville de Bondy a toute sa part à prendre dans la démarche.
Une campagne de mesure sur l'Hôtel de Ville en 2014 a permis d'estimer à plus de 6 tonnes par an la quantité de produits alimentaires jetés chaque année. Les premières mesures sur les écoles laissent présager des chiffres extrêmement importants qui appellent à prendre des mesures fortes avec un enjeu double : réduire ces quantités de déchets, et mieux valoriser ceux qui finissent à la poubelle.
Depuis le 1er septembre 2001, les deux communes voisines, Bondy et Noisy-le-Sec, ont mis en commun leurs moyens humains et techniques au sein du Syndicat intercommunal de production et de livraison alimentaire de repas collectifs (Siplarc). Leur objectif : garantir des repas de qualité tout en maîtrisant les coûts de la restauration collective.
Le Siplarc prépare et livre environ 10 000 repas par jour. Écoles, foyers de retraités, crèches, établissements spécialisés, restaurants du personnel municipal, portage à domicile : il dessert actuellement 56 sites à Bondy et Noisy-le-Sec et environ 180 bénéficiaires du portage à domicile dans les deux villes.
Depuis sa création, le Siplarc a comme préoccupation quotidienne la qualité des repas proposés à ses convives.

C'est dans cette optique qu'il s'est engagé dès le mois de février 2009 à servir, deux fois par mois, des pommes et des poires issues de l'agriculture durable. L'agriculture durable se définit comme une agriculture économiquement viable, socialement équitable et écologiquement saine. Les atouts de ce choix sont multiples : les fruits sont d'une grande qualité et l'impact environnemental néfaste est réduit. En effet, le producteur a été choisi par l'intermédiaire de la Société Bionoor et est situé dans le Val d'Oise, à moins de 30 kilomètres de Noisy-le-Sec. Par ailleurs, la contribution apportée par l'achat de ces fruits permettra de planter entre 100 et 150 arbres fruitiers dans le sahel.

Une fois par mois, le Siplarc propose des yaourts fermiers, produits dans une ferme à Guiscard dans l'Oise. C'est ce qui a permis à l'exploitant de développer sa fromagerie et ainsi embaucher 4 personnes.

Enfin, le Siplarc propose régulièrement des menus à thème bio (où certains composants du menu sont issus de l'agriculture biologique) et des menus commerce équitable (où certains composants du menu sont issus du commerce équitable). Conscient des défis écologiques et de santé publique qui se présentent à lui, le Siplarc s'engage, avec les moyens qui sont les siens, dans une politique éco-citoyenneté responsable.

3) Commande Publique et affaires juridique

La ville de Bondy, pour l'exécution de ses missions et compétences, a recours à l'achat de prestations matérielles et intellectuelles. Ces achats représentent un impact non négligeable (13% des émissions de GES de la Ville) sur lequel la collectivité peut agir tout en assurant une qualité équivalente du service rendu. A ce titre, la Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte vise à développer des modes de consommation plus responsables de la part des pouvoirs publics. La collectivité souhaite donc s'inscrire dans une démarche responsable à travers ses achats de services. En plus de l'impact carbone, la démarche permet d'afficher (en direction des entreprises et du public en général) ses attentes et sa volonté d'exemplarité dans le cadre du PCAET. La Ville est déjà engagée en ce sens (critères sur la toxicité des produits, les cycles de vie, etc.), mais des marges de manœuvre existent. Pour être efficace, ce travail doit être mené de manière partenariale afin d'identifier les leviers à disposition et les marchés les plus pertinents sur lesquels la collectivité peut développer cette action.

Le service des assemblés a poursuivi en 2017 son action de dématérialisation des convocations aux élus. Ainsi, tous les conseillers municipaux sont destinataires des dossiers du Conseil municipal en format dématérialisé. La lettre de convocation et l'ordre du jour sont adressés en format papier : seule une minorité d'élus souhaite recevoir le dossier intégral par voie postale.

Le renouvellement du logiciel de gestion du Conseil municipal est différé en 2018.

Le service commande publique a mené plusieurs actions :

Dématérialisation des procédures :

- 48 consultations publiées sur le profil acheteur (portail MAXIMILIEN)
- 31 909 entreprises enregistrées sur le profil acheteur (portail MAXIMILIEN)
- 879 retraits de DCE
- 84 questions relatives aux consultations posées

- 127 plis dématérialisés déposés

Promotion du développement durable :

Désormais, tous les marchés passés par la ville de Bondy comportent des critères de jugement des offres relatifs au développement durable :

- Insertion par l'activité économique
- Qualité environnementale

Un marché réservé à une structure d'insertion par l'activité économique a été lancé concernant les travaux de réaménagement de la ferme Caillard et notifié le 28 septembre 2017 à URBAN DECO CONCEPT, association d'utilité sociale, conventionnée atelier et chantier d'insertion.

Mise en œuvre de la réforme de la commande publique :

Le guide de la commande publique est en cours de révision pour y intégrer les éléments clés de la réforme (réduction des délais de publicité, relèvement des seuils…)

La nouvelle réglementation des marchés publics permet également de réserver des marchés ou des lots à des structures d'insertion par l'activité économique.

Groupements de commande intercommunaux :

Dans le but de réaffirmer leur détermination collective à construire un territoire fort et ambitieux, l'établissement public territorial Est Ensemble et les villes qui le composent ont décidé d'engager des actions de mutualisation de certains achats, dans un double objectif d'optimisation des achats et de rationalisation des dépenses publiques.
La délibération du 7 avril 2016 a entériné l'adhésion de la Ville de Bondy aux groupements de commande passés par l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble. A titre d'exemple, la Ville de Bondy est coordonnateur du groupement de commande relatif à l'acquisition de produits d'entretien. Le groupement de commande relatif à la fourniture de mobilier de bureau et de réunion a abouti à la notification d'un marché en janvier 2017 à la société QUERCY. Le travail relatif au groupement de commande d'abonnements est amorcé.

Politique d'achat durable :

Plusieurs actions menées en lien avec le service prévention des risques professionnels concourent à la mise en œuvre d'une politique d'achat durable sur les familles d'achat gérées par le service Commande publique :

- Pharmacie : Mutualisation des produits mise en place entre les écoles et les centres de loisirs
- Produits d'entretien : livraison sur sites : livraison sur sites étendue aux écoles, gardiens, et aux crèches
- Centralisation des commandes de vaisselle jetable à la commande publique
- Gestion des stocks et distribution des commandes : Mise en place d'une commande par mois pour les fournitures de bureau (regroupement des commandes pour un envoi unique une fois par mois au fournisseur au lieu d'envois répétés au fur et à mesure des demandes).
  Récupération des commandes une fois par mois au magasin afin de rationaliser les consommations des services.
- Politique d'impression :
  Consommation de papier - Chiffres 2016 :

Type d'article	**Consommation**
Papier A4 blanc 80 g	10 051 ramettes de 500 feuilles
papier A3 blanc 80 g	548 ramettes de 500 feuilles
papier A4 à en-tête	172 ramettes de 500 feuilles

- Gestion des déchets : Un travail a été effectué par le service commande publique pour réaffecter les mobiliers entre les différents services, en fonction des besoins, l'objectif étant de donner une seconde vie à ces articles.

Vente aux enchères : Une convention a été signée en 2016 avec AGORASTORE afin de permettre à la Ville de vendre aux enchères le matériel réformé de la Ville de Bondy. Cette démarche permet de valoriser le patrimoine de la Ville. Un site est dédié à la vente des matériels réformés de la Ville de Bondy a été mis en place.

4) Garage Municipal

2017 en chiffres

Budget : 1 013 383.03 € TTC

Sans Plomb 95 : 15 654 L soit 22 393.46 € TTC (de janvier 2017 à octobre 2017 inclus) / de novembre 2016 à octobre 2017 : 18 422 L soit 26 422.51 € TTC

Diesel : 59 702 L soit 80 592.91 € TTC (de janvier 2017 à octobre 2017 inclus) / de novembre 2016 à octobre 2017 : 68 728 L soit 92 874.18 € TTC.

Dans un souci de dépollution des sols et de suppression des cuves en plein centre-ville, la Ville est passée en cartes carburants sur le 2ème semestre 2017.

2 vélos conventionnels

6 vélos à assistance électrique dont 3 en « vélo partage ».

105 véhicules au 14 novembre 2017, dont 3 cars, 1 poids lourd et 2 deux roues.

Seuls 94 véhicules sont « équitables » en auto partage aujourd'hui. Sur les 94 véhicules, 79 sont équipés soit 84 %. Projection (estimation) au 1er janvier 2018 de 95% de la flotte équipée. Un achat de véhicules électriques a été demandé par certains services techniques et est attendu par d'an.

Au-delà de ça, 75% de la flotte a été renouvelée et est désormais aux normes « EURO6 », norme antipollution la plus récente à ce jour.

Perspectives :

Développement du vélo sur la Ville en période estivale notamment.

Vente de certains véhicules de plus de 8 ans encore en propriété Ville qui sont plus polluants.

5) Pôle communication

Des impressions en papier recyclé ou labellisés développement durable

Le pôle communication fabrique les supports imprimés des services. Les papiers du marché public de la Ville respecte les critères suivants : utilisation d'encres végétales (label Imprim' vert, print environnement), papiers PEFC, FSC, fabriqués selon des normes de gestion durable des forêts, respect de la norme ISO 14001 de réductions des dépenses énergétiques et des coûts environnementaux.

Un appui au développement durable en interne

Le pôle communication accompagne en interne toutes les actions menées par les agents en matière de développement durable : référents développement durable, installation de poubelles de tri dans les bureaux et au sous-sol, etc.

Une large communication sur les actions de la Ville en externe

En externe, le pôle communication contribue à valoriser le patrimoine paysager de la Ville (diffusion de la charte de l'arbre à des partenaires de la Ville), à communiquer dans toute la Ville sur le week-end au jardin dans le cadre de la Semaine du développement ou sur des micro-projets associatifs de quartier tel que Les Jardins du Bonheur.

Perspective :

Le pôle communication va lancer la refonte du site de la Ville. Dans son cahier des charges figurent des critères environnementaux et d'aide à l'insertion pour désigner un prestataire qui accompagnera la Ville dans la nouvelle configuration de son site.

Conclusion

Pour sa cinquième parution, le rapport montre une montée en puissance du développement durable dans les actions de la ville de Bondy. Rénovation du patrimoine bâti de la ville, révision du PLU, nouveaux aménagements de voirie, propreté urbaine et préservation des espaces naturels transforment son cadre de vie.

En effet, en interne chaque service intègre ces nouveaux enjeux, avec la volonté continue d'améliorer l'action publique. Outre la sensibilité des agents, le Plan Climat Air et Energie permet d'encadrer, et d'encourager cette dynamique. Cela se traduit notamment par la mise en place d'outils de suivi et d'indicateurs.

De plus, Bondy garde une volonté très marquée de concerter les habitants, avec la réalisation de diagnostics partagés, le renfort de la démocratie participative, et l'accompagnement de projets portés par les habitants. C'est ce qui anime la création du permis de végétaliser, qui doit monter en puissance en 2018. Le parti pris est d'intégrer très tôt les habitants, de partir des usages, afin de leur apporter des réponses au plus près de leurs attentes.

On remarque que les services dans leur fonctionnement interne intègrent de plus en plus cette thématique avec la mise en place du marché de tri, les efforts de dématérialisation, les choix fait en matière d'informatique, de politique d'achat ou encore les formations proposées aux agents. Sur ce thème, on peut noter le succès du module sur le développement durable proposé par l'école de la formation.

Pour cette année encore, la ville de Bondy montre son implication et sa volonté en la matière en faisant le lien entre cohésion sociale et développement durable. Des plus petits dans les écoles, jusqu'à l'accompagnement de famille à la nouvelle maison Marianne, la prise en compte du développement durable se traduit par des actions de sensibilisation, de rénovation, de création, de planification et d'organisation.

Bondy est aussi un territoire attractif, avec un partenariat renforcé à l'IRD, l'accueil d'un projet innovant en gare de Bondy, le Bondycycle, et une expérimentation sur nos marchés forains, DateLimite.

De fait le développement durable présente des enjeux très transversaux, qui croisent les différents services et métiers de la mairie. Pour 2018, il est primordial de poursuivre cette coopération entre les services, afin d'apporter une réponse toujours complète à notre action publique. Ce rapport très complet montre une véritable prise de conscience des services, et des élus, sur les enjeux du développement durable.

La ville de Bondy accompagne les efforts qui sont fait au niveau national et européen, pour lutter contre le réchauffement climatique.

Rédaction
Thibault Hardy
Chargée de mission développement durable
Direction Générale des Services Techniques
Tel : 01 48 50 54 63
Mail : t.hardy@ville-bondy.fr

Photographie
Maurice Partouche